RAPPORT DES RENCONTRES PUBLIQUES SUR LE PROJET D'USINE DE SÉPARATION DES TERRES RARES À SEPT-ÎLES

Rencontres tenues le 11 juin 2025

Préparé par : Transfert Environnement et Société

Juillet 2025

Présenté à

MÉTAUX TORNGAT

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **2**

PRÉSENTATION DE MÉTAUX TORNGAT **4**

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CHEF DE LA DIRECTION 4
À PROPOS DU PROJET 4
L'USINE DE SÉPARATION 5
STATUT DU PROJET 5
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 5
DÉMARCHE DE CONSULTATION PROPOSÉE 6

RÉSUMÉ DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES **7**

ENVIRONNEMENT 7
SANTÉ 7
SOCIO-ÉCONOMIQUE 7
JUSTIFICATION DU PROJET 7
LOCALISATION 8
ACCEPTABILITÉ SOCIALE 8

PRINCIPAUX COMMENTAIRES, QUESTIONS, ET RÉPONSES **9**

ENVIRONNEMENT 9
SANTÉ 13
SOCIO-ÉCONOMIQUE 15
JUSTIFICATION DU PROJET 17
LOCALISATION DU SITE 18
ACCEPTABILITÉ SOCIALE 18
AUTRES 19

RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE **20**

ACTIONS DE SUIVI POUR MÉTAUX TORNGAT **25**

RÉTROACTION SUR LES RENCONTRES **26**

ANNEXES **28**

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION 28
ANNEXE 2 – PHOTOS DES AFFICHES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE 38

INTRODUCTION

11 juin 2025

Deux séances :
13 h 30 et 18 h 30

Hôtel Sept-Îles
451 avenue Arnaud, Sept-Îles

Un total de plus de 100 personnes
ont participé lors les deux séances

Le 11 juin 2025, Métaux Torngat a tenu deux rencontres publiques à l'Hôtel Sept-Îles concernant son projet d'usine de séparation de terres rares. La première rencontre a débuté à 13 h 30, la seconde à 18 h 30.

Ces rencontres visaient trois objectifs :

1. Présenter les plus récentes mises à jour du projet, notamment en lien avec l'étude du site de Pointe-Noire.
2. Permettre aux personnes participantes de valider et bonifier les enjeux partagés lors des consultations de 2024, afin de les intégrer à l'avis de projet révisé et les analyser dans l'étude d'impact environnemental.
3. Recueillir des commentaires sur la démarche de consultation proposée pour 2025-2026.

Au total, plus de 100 personnes ont pris part aux échanges. Chaque séance, d'une durée d'environ deux heures, a débuté par une présentation du projet, suivie d'une période de questions et d'une activité participative.

Elizabeth Robertson et Dominic Vézina, de Transfert Environnement et Société, ont facilité les discussions.

Métaux Torngat était représenté par :

- Yves Leduc — Chef de la direction et porte-parole
- Christine Burrow — Cheffe de la direction marketing
- Emmanuelle Becaert — Directrice, Environnement, Santé et sécurité
- Éric Luneau — Vice-président, Engagement communautaire et partenariats
- Sylvie St-Jean — Vice-présidente, Environnement
- Aline Vandermeer — Directrice, Communications
- Wilfried Mabondzo — Directeur, Engagement communautaire et partenariats
- Larisa Chis — Conseillère, Communications

M. Leduc et Mme Burrow ont fait le point sur les derniers développements du projet. Le reste de l'équipe était présente afin de répondre aux questions du public et d'animer les échanges à propos des affiches thématiques lors de l'activité participative.

Ce rapport résume les éléments clés des deux rencontres. Il comprend un aperçu de la présentation de Métaux Torngat et un résumé des préoccupations citoyennes. Il énumère également les principales questions et commentaires exprimés, ainsi que les réponses fournies par l'entreprise. Il résume les résultats de l'activité participative et liste les actions de suivi pour Métaux Torngat. Il se termine par un aperçu de la rétroaction reçue sur la rencontre.

Veuillez noter que ce document n'est pas un verbatim. Il vise plutôt à rapporter le plus fidèlement possible les points clés des discussions. Il a pour objectif de refléter les questions, commentaires et préoccupations soulevés lors des rencontres. Ces informations ont été regroupées par thématique et sont résumées à titre indicatif. Le contenu de ce rapport ne doit pas être considéré comme une citation directe de Métaux Torngat ni des personnes qui ont participé à la rencontre.

Il est possible de visionner les enregistrements vidéo des deux rencontres sur la chaîne YouTube de Métaux Torngat.

PRÉSENTATION DE MÉTAUX TORNGAT

Une copie de la présentation PowerPoint se trouve en annexe 1 de ce rapport.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CHEF DE LA DIRECTION

M. Leduc a commencé la rencontre en se présentant et en partageant son parcours professionnel ainsi que sa vision pour le projet. Avocat de formation, il s'est joint à Métaux Torngat en mars 2025, après avoir occupé plusieurs postes de direction dans le secteur industriel. Il a notamment dirigé les filiales autrichienne et nord-américaine de BRP, de même que l'entreprise Velan, spécialisée en robinetterie industrielle.

Il y a trois ans, il a décidé de consacrer sa carrière à la transition énergétique. Il est devenu un des partenaires fondateurs d'Idéaliste Capital, une société d'investissement axée sur les technologies climatiques.

Puis, l'opportunité de diriger Métaux Torngat s'est présentée. Il voit son nouveau mandat presque comme un devoir patriotique. Selon lui, les terres rares sont la fondation même de la transition énergétique et le projet de Métaux Torngat permettrait au Canada de devenir un leader dans le domaine.

Lors de son intervention, M. Leduc a parlé de l'importance stratégique du projet. Il a également présenté les priorités de l'entreprise, notamment le souhait d'être impeccable au niveau environnemental et à l'écoute des communautés.

À PROPOS DU PROJET

Mme Burrow, cheffe de la direction du marketing, a présenté l'entreprise et donné un aperçu du projet. Métaux Torngat est une entreprise dédiée à l'extraction et au raffinage des terres rares provenant du gisement de Strange Lake dans le nord du Québec.

Ce gisement est unique, car il contient à la fois des terres rares, lourdes et légères. Il offre une alternative à la Chine, qui détient actuellement un monopole sur la production de dysprosium, un élément des terres rares particulièrement critique pour les aimants permanents de haute performance. Le projet de raffiner ces minéraux au Québec permettrait donc de réduire la dépendance occidentale face à l'approvisionnement chinois.

Les terres rares sont essentielles aux technologies associées à la transition énergétique. Elles sont utilisées pour fabriquer les aimants permanents, qui sont nécessaires aux véhicules électriques, aux éoliennes et aux téléphones cellulaires, entre autres.

Le projet Strange Lake permettrait de produire les quatre terres rares essentielles aux aimants permanents et de positionner le Canada comme le principal fournisseur de dysprosium au monde.

Le projet comprendrait trois composantes : une mine au Nunavik, la construction d'une route et d'un port pour transporter le concentré de la mine à la côte du Labrador, ainsi que l'usine de séparation à Sept-Îles.

L'USINE DE SÉPARATION

C'est à l'usine de Sept-Îles que le produit concentré serait transformé en oxydes. Métaux Torngat prévoit une production annuelle de 15 000 tonnes sur une période de 30 ans.

L'usine nécessiterait un terrain d'une superficie d'environ 140 hectares. Au départ, l'entreprise envisageait de construire l'usine sur un terrain du Parc Vigneault. Toutefois, suite aux préoccupations exprimées par la population, un autre site situé à Pointe-Noire est maintenant à l'étude.

Les commentaires du public ont également permis d'améliorer d'autres aspects du projet. Par exemple, des préoccupations avaient été exprimées quant aux rejets d'eau de l'usine. En réponse, l'entreprise envisage maintenant un circuit fermé, où l'eau serait réutilisée. Il n'y aurait donc aucun rejet d'eau de procédé.

Selon Métaux Torngat, la construction de l'usine de séparation représenterait un investissement d'environ 760 millions de dollars. L'entreprise souhaite prioriser l'achat de biens et services auprès des fournisseurs locaux et régionaux.

Le projet générerait environ 2 000 emplois temporaires pendant la phase de construction, répartis sur une période de deux ans. Les périodes de pointe pourraient mobiliser entre 500 et 700 travailleurs. En phase d'opération, environ 250 emplois directs seraient créés à Sept-Îles, en plus des emplois indirects. Métaux Torngat vise à favoriser l'établissement permanent des employés dans la région pour limiter le recours au modèle « fly-in/fly-out ».

STATUT DU PROJET

L'évaluation du site de Pointe-Noire est en cours et la décision finale nécessite l'approbation du conseil d'administration de Métaux Torngat. Toutefois, l'entreprise se prépare à déposer un nouvel avis de projet pour présenter l'option du nouveau site.

Par ailleurs, l'étude de préfaisabilité est presque terminée et l'étude de faisabilité est commencée. Des analyses en lien avec l'étude d'impact sur l'environnement sont également en cours. Métaux Torngat vise le dépôt de l'étude d'impact au ministère de l'Environnement au début de 2026. Le processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aurait lieu après le dépôt de cette étude, potentiellement à l'automne 2026.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Métaux Torngat souhaite collaborer avec la communauté afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à Sept-Îles. À cette fin, l'entreprise prévoit réaliser un diagnostic des besoins communautaires. Celui-ci inclurait des entrevues, des sondages et des discussions visant à cerner les besoins prioritaires des Septiliens. Les résultats de ce diagnostic seraient ensuite validés avec la population et aiderait l'entreprise à définir ses priorités d'action.

DÉMARCHE DE CONSULTATION PROPOSÉE

Métaux Torngat a présenté sa proposition de démarche de consultation pour 2025-2026. Celle-ci inclurait :

1. Un diagnostic des besoins de la communauté (Été/Début Automne 2025)
2. Une rencontre publique pour valider les résultats du diagnostic (Automne 2025)
3. Des consultations sur les composantes valorisées de l'environnement (CVE) auprès d'intervenants clés du milieu dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (Automne 2025)
4. Une rencontre publique pour présenter les résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement avant son dépôt au ministère de l'Environnement (Hiver 2026)

RÉSUMÉ DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Lors des séances, les personnes participantes ont soulevé plusieurs préoccupations concernant le projet d'usine de séparation de terres rares de Métaux Torngat à Sept-Îles. La grande majorité de celles-ci concernaient l'impact du projet sur l'environnement et la santé.

ENVIRONNEMENT

Les personnes participantes ont soulevé plusieurs préoccupations liées à la gestion des résidus, notamment, la possibilité de leur revalorisation et les risques environnementaux associés à leur entreposage à long terme. Des questions ont aussi été posées sur la responsabilité du suivi environnemental après la fermeture du site. La qualité de l'air en lien avec la présence de particules fines, les mesures de contrôle de la poussière, particulièrement lors de grands vents, ainsi que la transparence des données de suivi a également été un enjeu important. Certains ont exprimé le souhait que le projet aille au-delà de la conformité réglementaire pour viser un réel gain environnemental.

SANTÉ

Plusieurs préoccupations ont été soulevées concernant les impacts du projet sur la santé de la population, principalement en raison du risque de radioactivité dans les résidus. Il a également été question de l'impact du projet sur un système de santé déjà sous pression. Des questions ont été posées sur la qualité de l'air, de l'eau potable et des sols, incluant les risques de contamination pour les potagers résidentiels et les terres agricoles. Les personnes participantes ont également exprimé le besoin d'une meilleure compréhension des effets cumulatifs du projet sur la santé publique, en insistant sur l'importance d'une étude de référence préalable. La transparence en matière de protection des travailleurs et les mécanismes de compensation pour d'éventuels impacts sur la santé ont aussi été soulevés.

SOCIO-ÉCONOMIQUE

Quelques personnes ont questionné les mesures prévues concernant l'embauche et la formation des travailleurs. Il a été question du manque de logements dans la région pour accueillir de nouveaux travailleurs, autant temporaires que permanents. Certaines personnes ont également mentionné leurs inquiétudes par rapport à la baisse potentielle de la valeur des résidences près de l'usine. L'importance d'embaucher localement et de former la main-d'œuvre sur place a été soulevée.

JUSTIFICATION DU PROJET

Certaines personnes ont remis en question la contribution réelle du projet à la transition énergétique, compte tenu de son empreinte carbone et de ses impacts environnementaux. D'autres ont exprimé des doutes quant à la portée écologique du projet, le percevant surtout comme une occasion d'affaires pour Métaux Torngat, plutôt qu'une contribution sincère à la lutte contre les changements climatiques.

LOCALISATION

Plusieurs ont réitéré leur préférence pour que l'usine ne soit pas construite dans le secteur du Parc Vigneault, appuyant l'étude de l'option de Pointe-Noire. Quelques enjeux liés au nouveau site envisagé ont toutefois été soulevés, notamment l'impact potentiel sur le terrain de camping dans le secteur.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La population souhaite pouvoir suivre régulièrement l'évolution du projet. Certaines personnes ont exprimé un manque de confiance à l'égard de Métaux Torngat, et ont questionné le promoteur sur la manière dont il compte mesurer et définir l'acceptabilité sociale du projet. Des craintes ont également été soulevées quant à la division sociale que pourrait engendrer le projet dans la région : on ne veut pas revivre l'expérience de la Mine Arnaud.

PRINCIPAUX COMMENTAIRES, QUESTIONS, ET RÉPONSES

Voici une liste des principaux commentaires et questions des personnes participantes lors des périodes de questions, classés par thème, ainsi que les réponses fournies par Métaux Torngat.

Les questions recueillies pendant l'activité participative et dans le questionnaire de rétroaction ont également été incluses au bas de chaque section thématique, afin que Métaux Torngat puisse y répondre dans ce rapport.

ENVIRONNEMENT

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Les **résidus** de raffinage seraient-ils retournés dans le nord, d'où provient le minerai ?	Non, les résidus resteraient à Sept-Îles. Le transport des résidus raffinés de Sept-Îles vers le Nord créerait une empreinte environnementale supplémentaire. Les résidus secs sortant de l'usine de raffinage seraient entreposés à Sept-Îles dans un parc conçu pour être le plus sécuritaire possible avec des géomembranes et d'autres mesures, pour éviter la poussière et l'infiltration d'eau.
Pourquoi n'est-il pas possible de renvoyer les **résidus** de l'usine dans le nord, étant donné que le bateau partira de Sept-Îles vide pour retourner au Labrador ? La personne a exprimé qu'elle ne partage pas l'opinion de Métaux Torngat et demande qu'on reconsidère de renvoyer les résidus au nord après le traitement des terres rares à l'usine.	Au niveau environnemental, Métaux Torngat vise à laisser les résidus à l'endroit où ils seraient créés, car retourner les résidus dans le nord créerait une empreinte environnementale supplémentaire. Toutefois, l'entreprise entend les préoccupations exprimées et travaille à rendre le parc à résidus le plus sécuritaire possible. La demande du participant a été notée par l'équipe.
Est-ce qu'il y aura une **revalorisation** des éléments qui se trouvent dans le parc à **résidus** ?	Lors du processus de raffinage, des sous-produits seront créés, comme le nitrate d'ammonium. Métaux Torngat évalue actuellement si une valorisation de ce sous-produit est possible. Au niveau des résidus, Métaux Torngat a fait des efforts pour déterminer si une valorisation serait possible, mais n'a encore rien trouvé. Toutefois, l'entreprise continuera d'évaluer cette possibilité à mesure que le projet avance.
Pouvez-vous vous engager à ne pas **revaloriser** les **résidus** des terres rares pour la production d'uranium ?	Il n'y aurait aucune production d'uranium ni de thorium à partir des résidus, ce n'est pas un objectif du projet et ça ne l'a jamais été.

Concernant **les résidus chimiques**, comment est-ce que vous planifiez leur gestion et leur entreposage ?	Ils seraient entreposés au même endroit que les autres résidus. Des essais pilotes permettront de caractériser précisément le type de résidu afin d'évaluer les risques et de mettre en place des mesures de mitigation.
Qu'en est-il de l'**acide sulfurique** ?	Au départ, il était envisagé d'acheminer de l'acide sulfurique à l'usine. Maintenant, l'équipe envisage plutôt de produire de l'acide sulfurique à même les opérations, à partir de soufre élémentaire. Ce changement diminuerait considérablement le transport d'acide sulfurique sur le territoire.
Y a-t-il une **description** sur le site web qui est visuelle, pour aider les gens à comprendre ce **procédé** ?	Il n'a pas encore de description sur le site web, mais dans l'avis de projet, Métaux Torngat fera un effort pour décrire ce procédé plus en détail afin de faciliter la compréhension.
Dans le parc à **résidus secs**, quelle sera la grosseur des particules entreposées ?	Des tests concernant la granulométrie (la taille des particules) et la composition précise des résidus sont en cours. Une fois ces résultats obtenus, ils pourront faire des essais pilotes. Le design du parc à résidu n'est pas encore final. Toutefois, concernant les mesures pour la gestion des particules, le design inclura une membrane, un système de drainage, une autre membrane et l'application régulière d'un agent tackifiant (couche de polymère) pour empêcher la poussière de s'envoler.
Est-ce que vous pensez qu'il y aura des **particules PM2.5** au travers du processus ?	L'équipe étudiera les dimensions des particules et évaluera la présence de PM2.5 et PM10. Des modélisations de dispersion atmosphérique seront ensuite réalisées pour évaluer l'impact du projet sur la qualité de l'air. Ces études seront réalisées de façon à respecter les normes environnementales en vigueur.
Est-ce que l'indice de la **qualité de l'air** sera rendu public ?	Oui. Actuellement, l'indice de qualité de l'air est surveillé par une station du ministère de l'Environnement située au centre-ville. Les données de cette station devraient être rendues publiques après un an de collecte. Métaux Torngat mettra également en place ses propres instruments de suivi de qualité de l'air et les résultats seront rendus publics.
Y a-t-il un plan pour mesurer la **qualité de l'air** en dehors des limites de l'entreprise ?	L'étude d'impact inclura des évaluations complètes de la qualité de l'air. Selon les bonnes pratiques des études environnementales, des modélisations sont faites afin d'identifier le lieu qui a le plus haut risque d'impact. C'est à cet endroit

	précis qu'on installe un système de mesure suivi de la qualité de l'air.
On aimerait avoir un indice de la **qualité de l'air** en temps réel, principalement à proximité des secteurs résidentiels. Est-ce que c'est envisageable ?	Tout à fait, cela pourrait être envisagé.
Comment les bâtiments de l'usine seront-ils construits pour assurer leur **étanchéité** et leur pérennité, particulièrement en ce qui concerne les particules fines ?	Le concentré arriverait dans des « super-sacs » à l'intérieur de conteneurs, limitant les émissions de poussière. Toutes les opérations se dérouleraient à l'intérieur des bâtiments équipés de systèmes de dépoussiérage.
Qu'est-ce qui a changé dans le **procédé d'extraction et de raffinage** des terres rares pour le rendre moins **polluant** qu'auparavant ?	Les procédés sont en développement. Des essais pilotes sont faits sur l'ensemble des activités de Métaux Torngat afin de recueillir tous les paramètres nécessaires pour la rédaction de l'étude d'impact. L'entreprise collabore avec des partenaires, comme Carester en France, qui développent des technologies avancées de séparation de terres rares. Beaucoup de développements technologiques et de recherches sont faits par des partenaires ayant une expertise dans le domaine. L'équipe s'engage à utiliser des technologies efficaces et sécuritaires, respectant les normes provinciales et fédérales.
Comment le **ruissellement** du parc à résidus sera-t-il confiné, étant donné que la Plaine de Checkley se déverse dans la baie des Sept Îles ?	L'eau provenant du parc à résidus (pluie, neige fondue) serait collectée dans un bassin de captation conçu à cet effet afin de contenir l'eau de ruissellement. Cette eau serait ensuite acheminée vers le système de traitement d'eau, pour être réutilisée dans le procédé de l'usine.
Le projet vise-t-il le **développement durable** ou le **développement régénératif** (qui implique de donner plus que ce que l'on retire) ?	Métaux Torngat a comme mandat non seulement de n'avoir aucune perte de biodiversité, mais d'avoir un gain net. Par ailleurs, l'entreprise adhère à des cadres environnementaux internationaux, notamment les Principes de l'Équateur et les Normes de performance de l'IFC et l'ICMM. Ces normes exigent non seulement de ne pas générer de pertes de biodiversité, mais aussi de générer des gains nets de biodiversité. Lorsqu'une entreprise adhère à ces normes, elle est soumise à des audits et des inspections d'organismes externes. Le non-respect des principes pourrait avoir des conséquences sur le financement du projet.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
L'**étude d'impact** sera-t-elle rendue publique au moment du dépôt au ministère ?	Oui. Nous planifions également tenir des rencontres pour présenter les principaux résultats de l'étude d'impact à la population, avant le dépôt officiel de l'étude. Ces rencontres devraient avoir lieu au premier trimestre 2026, selon nos prévisions actuelles.
Quelle quantité de **résidus** sera produite annuellement ?	La quantité de résidus produits annuellement serait de 5 millions de tonnes selon nos estimations actuelles.
Est-ce que l'uranium, le thorium et le zirconium seront **revalorisés** ?	L'usine de séparation ne produira pas d'uranium, de thorium, ni de zirconium. Ces éléments sont présents dans le concentré de terres rares et dans les résidus. Nous n'avons pas l'intention de valoriser ces éléments à partir de la pile à résidus.
Comment le processus de gestion des **résidus** fonctionnera-t-il dans les conditions hivernales ? (- 30 °C, neige)	Le processus de gestion des résidus serait fait en considération des conditions météorologiques locales. Des équipements de déneigement seraient présents.
Comment gèrerez-vous les **poussières,** les journées de grand vent ?	Les modélisations de dispersion atmosphériques indiqueront les impacts des grands vents sur la qualité de l'air. Au besoin, des mesures de mitigations seront mises en place pouvant aller jusqu'à l'arrêt des opérations.
Où seront **entreposés** les produits servant à la séparation ?	Tous les produits chimiques et autres produits seraient stockés dans des réservoirs et des cuves ou dans des lieux fermés, dans des emballages sécurisés.
Faites de vos **résidus** d'énormes blocs de béton. Le processus pourrait être automatisé. À l'intérieur, dans un environnement contrôlé, les blocs pourraient être déplacés facilement.	Il n'est pas possible de faire cela. Il y aurait un risque de créer des chemins préférentiels pour l'infiltration des eaux, ce qui pourrait représenter un potentiel risque environnemental.
Pour combien d'années après la **fermeture du site** le gouvernement vous demande-t-il de mettre de l'argent de côté ?	Métaux Torngat a l'obligation légale de développer un plan de fermeture rigoureux pour le site. Ce plan prévoit : - Un engagement de surveillance environnementale à long terme, qui se poursuivrait tant que les résidus présenteraient un risque - Le dépôt d'une garantie financière auprès des autorités, pour s'assurer que les mesures de fermeture et de suivi pourraient être réalisées même si l'entreprise n'est plus là.

Dans 100, 200 ans après la fermeture, qui fera le **suivi des résidus et de l'étanchéité des membranes** du site ?	Les suivis seraient assurés par Métaux Torngat jusqu'à ce que le site soit jugé sécuritaire par les autorités.
Quelles seront les **mesures d'urgence** en cas de déversement de produits chimiques sur la route 138 ?	Si les études démontrent qu'il pourrait y avoir un impact potentiel sur la route 138, un plan d'urgence serait élaboré avec les autorités municipales.
Quelle proportion de la superficie sera rendue inutilisable par la présence de **résidus** après 30 ans ?	La superficie du parc de résidus est évaluée entre 0,4 et 0,6 km². Après réhabilitation, cette superficie serait entièrement réutilisable.

SANTÉ

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quel sera l'impact du projet sur le **système de santé** déjà fatigué et sur les communautés vulnérables ? Quels sont les avantages pour les résidents locaux ?	M. Leduc reconnaît que les défis de santé sont un enjeu de société. Il voit le projet comme une opportunité de prospérité économique et de croissance, particulièrement pour Sept-Îles, dont la population est en déclin avec des prévisions de 3 000 citoyens de moins d'ici 2030. Il suggère que le projet, par son importance, pourrait donner à la communauté un levier auprès du gouvernement pour aborder des questions comme les soins de santé.
La transparence s'appliquera-t-elle aux besoins en **équipements de protection individuelle pour les employés**, compte tenu des maladies professionnelles passées dans la région et de la nature du procédé ?	Un programme de radioprotection est déjà en place sur le site minier de Strange Lake, permettant de faire le suivi de la radioactivité et assurer la protection des employés. Ce programme serait aussi mis en œuvre dans les futures opérations. Un suivi de la silice cristalline est également prévu.
Y a-t-il des inquiétudes concernant la **nappe phréatique** de Clarke City et l'**eau potable**, ainsi que l'**impact sur la santé des campeurs** qui sont aussi des résidents ? Est-ce que vous laisseriez vos enfants boire cette l'eau ?	Métaux Torngat comprend la préoccupation concernant la qualité de l'eau. Des études hydrogéologiques pour le site de Pointe-Noire sont en cours et seront essentielles pour l'étude d'impact afin d'évaluer les préoccupations liées à la nappe phréatique. M. Leduc affirme qu'il laisserait ses filles boire cette eau « sans la moindre hésitation », réitérant qu'il ne lancerait pas ce projet s'il n'était pas convaincu de l'exemplarité de Métaux Torngat en matière de protection environnementale et de santé publique.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
Comment connaitre les impacts après votre implantation si vous n'avez pas étudié la **santé des citoyens** avant ?	Une évaluation du risque pour la santé sera réalisée dans le cadre de l'étude d'impact environnementale. Cette étude sera réalisée conformément à la procédure d'évaluation du risque radiotoxique pour l'environnement, développée par le CEAEQ. http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/ecotoxicologie/pere/perr.pdf L'objectif est de travailler en amont avec la santé publique et le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec. Des rencontres ont été tenues avec la Santé publique afin de présenter le projet et de les informer au sujet des études de risques qui seront réalisées. La santé des employés, entrepreneurs, et fournisseurs locaux, ainsi que celle des résidents de Sept-Îles et de leur environnement est une priorité pour Métaux Torngat. La santé est prise en considération à toutes les étapes du développement du projet.
J'aimerais connaitre l'impact qu'auront vos activités sur les **terres agricoles** dans la région. J'espère que ces points seront traités dans l'étude d'impact sur l'environnement, puisque les aliments cultivés à Sept-Îles sont largement consommés ici et pourraient avoir un impact sur la **santé de la population**. Les **fruits et légumes** que nous cultivons dans nos jardins seront-ils contaminés ?	Ces éléments seront traités dans l'étude d'impact. La santé des résidents de Sept-Îles et de leur environnement est une priorité et est prise en considération à toutes les étapes du développement du projet. De nombreuses mesures seraient mises en place afin d'éviter les risques de contamination. L'émission de poussières serait limitée : - Le concentré de terres rares serait amené jusqu'au site dans des super-sacs, en plus d'être mis dans des conteneurs. Les sacs de concentrés seraient ouverts à l'intérieur de l'usine. - L'entreposage des résidus serait conçu de façon à minimiser les poussières et les risques environnementaux. Les émissions de contaminants gazeux seraient contrôlées :

	- Des systèmes de traitement des gaz seraient en place au niveau des unités de procédé. - Le fonctionnement à l'énergie propre (telle que l'hydroélectricité) réduirait également les risques.
Quels sont les **fonds financiers** prévus pour compenser les résidents dont la santé serait affectée?	Il n'y a pas de fonds financiers prévus. L'étude d'impact devra démontrer que les risques à la santé humaine sont négligeables, sinon, le projet ne sera pas acceptable.

SOCIO-ÉCONOMIQUE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
La Chine pourrait-elle faire chuter les **prix des terres rares** pour nuire aux nouveaux concurrents ?	Oui, Métaux Torngat anticipe que cela arrivera. Cependant, le plan d'affaires a pris en compte ce risque. Le projet est soutenu par des investisseurs privés et publics ainsi que par les gouvernements. L'objectif est de créer un alternatif à la Chine et d'assurer la rentabilité du projet.
La radioactivité et les contaminants affecteront-ils la **valeur des propriétés** et leur assurabilité ?	Ce sera étudié dans l'étude d'impact. Une modélisation de dispersion atmosphérique et une étude écoradiotoxicologique évalueront l'impact sur la santé. L'impact du projet sur la valeur des propriétés sera également examiné. L'équipe est consciente des craintes de la population en lien avec la radioactivité. Des mesures seraient mises en place afin de réduire l'impact au maximum. Par exemple, le concentré serait transporté dans des super-sacs placés à l'intérieur de conteneurs scellés. Ceci limiterait les émissions de poussière et, par conséquent, les particules potentiellement radioactives. Au niveau des opérations, toutes les activités se feraient dans des bâtiments fermés. Un agent tackifiant serait aussi appliqué régulièrement sur les résidus afin de limiter la possibilité d'émission de particules. M. Leduc a également indiqué qu'il est confiant qu'un projet comme celui-ci améliorerait la vitalité économique de la région et que la croissance démographique générée par le projet pourrait même contribuer à une hausse du prix des maisons.

La compagnie s'engagera-t-elle dans la construction de **logements** pour les employés ?	Des discussions ont été entreprises avec des entrepreneurs locaux et des organismes spécialisés en habitation, comme les programmes de logement sans but lucratif, afin de trouver des solutions au problème de logement. L'entreprise souhaite participer à la solution en ayant des discussions avec le milieu, sans en être le meneur principal ni l'investisseur majeur.
Comment l'entreprise aidera-t-elle la ville de Sept-Îles à accueillir ces familles en termes de **logement** et de **services** ?	M. Leduc ne prévoit pas de difficultés pour trouver 250 employés permanents dans 3 à 4 ans si le projet est autorisé. Pour les 1 500 à 2 000 travailleurs de la construction qui ne seraient pas tous présents simultanément des solutions de logements temporaires sont déjà en discussion avec la chambre de commerce. Il souhaite faire de Métaux Torngat le « meilleur employeur de la région », en investissant dans les employés et leur famille.
Quelle est la philosophie de Métaux Torngat concernant l'**emploi** des résidents locaux versus le « fly-in/fly-out », notamment pour les 250 emplois directs permanents et les 200-250 emplois indirects (soit environ 500 familles) ?	L'objectif est d'attirer des employés de façon permanente. Métaux Torngat vise à créer une proposition de valeur attrayante pour les employés, au-delà du salaire, incluant le soutien aux familles, la collaboration avec les écoles, l'investissement dans les infrastructures et des programmes de formation spécialisés avec le Cégep.
Le **personnel** nécessaire pour les nouveaux procédés sera-t-il **formé localement** ?	Oui, des discussions sont en cours avec le Cégep de Sept-Îles et les centres de formation professionnelle pour développer des cours spécialisés. Métaux Torngat dispose de 3 à 4 ans pour former le personnel nécessaire. Des partenaires experts, comme Carester, contribueront également à la formation.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
Quand vous indiquez 250 **emplois** permanents, c'est pour combien d'années ? Après la fermeture, combien d'emplois resteraient-ils ?	On prévoit 250 emplois permanents pour la durée de vie du projet, estimée à 30 ans. Le nombre d'emplois pour la période de fermeture devra être confirmé dans le cadre de notre plan de fermeture.

JUSTIFICATION DU PROJET

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Compte tenu de son empreinte carbone et des préoccupations écologiques, ce projet est-il une réelle solution aux enjeux climatiques, ou simplement une opportunité d'affaires ? De plus, les **émissions de GES** du projet sont considérables si on prend en compte le déplacement des composantes, la construction nécessaire et les impacts environnementaux.	Les terres rares sont utilisées dans les moteurs électriques sous forme d'aimants permanents, ce qui permet des moteurs plus efficaces et plus légers. C'est un avantage crucial étant donné le coût élevé des batteries. Cette technologie est bien développée et permet une économie significative d'électricité dans diverses applications, ce qui est une opportunité de contribuer à la transition énergétique. M. Leduc mentionne également que des éoliennes sont envisagées dans le nord du Québec, ce qui diminuerait l'impact environnemental du projet. De plus, l'optimisation du projet à moyen et long terme fait partie des plans de l'entreprise.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
En quoi est-ce plus avantageux d'**extraire les terres rares** des mines plutôt que de les récupérer dans les batteries de voitures électriques qui arriveront en fin de vie dans les prochaines années ? Serait-ce plus écologique ? Serait-il possible de lier le **recyclage** de ces batteries à votre projet ?	Le recyclage seul ne peut pas répondre à la demande actuelle et future en terres rares, appelée à continuer de croitre de façon très importante au cours des prochaines années. C'est pourquoi il est important de développer des projets responsables d'exploitation et de production de terres rares essentielles aux solutions technologiques et faibles en carbone. Le recyclage de terres rares ne fait pas partie de notre projet. Parmi les projets de recyclage de terres rares à partir d'aimants permanents, on peut mentionner celui de l'entreprise française Carester, qui est un des partenaires de Métaux Torngat sur le projet Strange Lake. Carester, via sa filiale Caremag, a commencé la construction d'une usine de recyclage et de raffinage de terres rares, située à Lacq, qui devrait ouvrir ses portes en 2026.

LOCALISATION DU SITE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
L'implantation du projet à Pointe-Noire serait près de la Plaine de Checkley, ce qui pourrait avoir des impacts considérables sur un **milieu humide** important. Vous avez partagé très peu d'information sur les impacts de ce nouvel emplacement, pourriez-vous nous donner plus de détails ?	L'équipe est consciente des préoccupations concernant la Plaine de Checkley. Il n'y a pas de solution parfaite, mais le site de Pointe-Noire répond aux besoins techniques et à de nombreuses préoccupations citoyennes soulevées. Les détails de conception pour Pointe-Noire sont en cours de finalisation et seront mis en ligne avec des détails complets dans les semaines à venir. L'équipe travaille à produire des études sur les deux sites afin d'évaluer l'option la plus favorable. Les résultats détaillés concernant la qualité de l'air, la gestion des résidus et la qualité de l'eau seront disponibles dans l'étude d'impact.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
Les sites de **Pointe-Noire** et **Parc Vigneault** ne sont pas à la bonne place sur la carte. À revoir svp.	Les emplacements étaient approximatifs pour faciliter la représentation. Les emplacements précis seront présentés dans l'avis de projet.
On est très inquiet pour notre beau **camping** de 250 roulottes, vous êtes à environ 1 km et 1/2 du camping. Sûrement qu'il y aura un impact sur nous. On ne sera pas facile à convaincre d'accepter ce projet.	La distance en ligne droite du terrain de camping est d'environ 3,6 km. Les impacts potentiels sur le camping seront évalués dans l'étude d'impact.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Comment la population pourra-t-elle **suivre l'évolution du projet** et être **informée des décisions** importantes ?	Métaux Torngat prévoit continuer d'organiser des séances publiques et développera un plan de communication détaillé. Ce plan inclura l'ouverture d'un bureau local à Sept-Îles et la présence accrue de l'équipe sur place. L'objectif est d'assurer des communications régulières et un accès facile pour les citoyens. M. Leduc souligne que l'équipe utilisera tous les leviers de communication disponibles, incluant les

	médias sociaux, les conférences, les consultations publiques et leur site web. Il s'engage personnellement à être fréquemment présent dans la communauté pour répondre aux questions.
Comment la compagnie compte-t-elle gagner la **confiance**, notamment concernant la radioactivité des résidus, la gestion des résidus, la durée de vie des membranes, l'impact sur la santé, sur la nappe phréatique, ainsi de suite ?	Métaux Torngat souhaite communiquer avec la population et assurer son implication tout au long du processus. M. Leduc reconnaît que son premier devoir est de gagner la confiance de la population. Il s'engage à répondre à toutes les questions et offrir une transparence complète. Il promet que ce ne sera pas la dernière rencontre.
Comment Métaux Torngat définira et s'assurera-t-il de l'**acceptabilité sociale** du projet ?	Métaux Torngat indique que l'acceptabilité sociale implique d'écouter, de discuter et de limiter les impacts du projet en collaboration avec la communauté, reconnaissant qu'aucun projet n'est sans impact. L'entreprise souligne qu'elle ne peut pas être juge de l'acceptabilité sociale de son projet. Le projet devra passer par le processus du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Pour M. Leduc, l'acceptabilité sociale est un processus d'écoute et d'échange. Des ajustements ont déjà été faits au projet en fonction des commentaires. L'entreprise aura l'occasion de connaitre l'opinion de la population par des sondages et d'autres séances publiques.

AUTRES

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Où Métaux Torngat va-t-il chercher l'**expertise** pour la partie d'extraction minière, étant donné les particularités des terres rares ?	L'expertise pour l'extraction et la concentration minières est disponible au Canada. Métaux Torngat doit adapter ces technologies existantes (séparation magnétique, flottation) spécifiquement pour les terres rares, mais ce sont des expertises qui existent déjà au Canada.
Qu'adviendra-t-il si l'entreprise fait **faillite** ? Nous allons subir les conséquences de la fermeture.	La réglementation exige d'avoir un plan de fermeture. Métaux Torngat devra également déposer une garantie financière pour assurer la pleine remédiation du site si l'entreprise cessait ses opérations.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE ET DU QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	
Il y a une centrale hydroélectrique à Schefferville. Est-ce qu'un téléphérique a été envisagé (de Strange Lake à Shefferville) à la place du **transport** par bateau ?	L'équipe de Métaux Torngat a évalué de nombreuses options pour le transport du concentré vers l'usine de transformation, incluant des tracés à travers le Québec et le Labrador. Ces évaluations se sont basées sur des analyses techniques détaillées et des consultations avec les groupes autochtones concernés. Toutefois, l'option d'un téléphérique n'a pas été envisagée. Le transport par téléphérique est utilisé par certaines mines à travers le monde, mais c'est généralement pour transporter le minerai sur de courtes distances. Compte tenu de la distance à parcourir, ce n'était pas une option pour Métaux Torngat.

RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE

Des affiches étaient apposées sur le mur au fond de la salle, énumérant les principaux enjeux partagés par la population concernant le projet d'usine de séparation. Ces enjeux avaient été recueillis en 2024 et 2025 lors :

- Des rencontres organisées par Métaux Torngat
- D'échanges avec les citoyen·nes
- De la consultation en ligne du ministère de l'Environnement
- Des échanges avec les représentant·es de Uashat mak Mani-Utenam

Pendant l'activité, les personnes participantes ont été invitées à valider et compléter la liste des enjeux. Elles pouvaient aussi signaler les enjeux qu'elles jugeaient particulièrement importants en y apposant un collant.[1]

Ces enjeux seront intégrés à l'avis de projet que Métaux Torngat déposera au MELCCFP et pris en compte dans l'étude d'impact sur l'environnement.

Note : Dans le tableau, le chiffre entre parenthèses indique le nombre de fois qu'un enjeu a été identifié comme prioritaire à l'aide d'un collant.

ENVIRONNEMENT	
Faune et flore	• Risque de contamination (1) • Impact des résidus radioactifs sur les écosystèmes (1) • Impact potentiel sur les activités agricoles (ex. contamination des légumes)

[1] Des photos des affiches complétées pour chaque rencontre se trouvent en annexe.

	• Impact de la poussière et de la radioactivité sur la faune et les activités de chasse dans la région • Préservation de la Baie de Sept-Îles, de ses habitats, de la faune, des ressources halieutiques
Eau	• Risques de contamination et de déversements (1) • Quantité et provenance de l'eau nécessaires pour les opérations • Demande d'étude hydrogéologique • Impact sur la nappe phréatique • Exploration d'autres options pour transporter le produit de la mine à l'usine (ex. téléphérique)
Gestion des résidus	• Quantité de minerai traité et entreposé • Emplacement et taille du parc à résidus • Volume des résidus après 30 ans • Valorisation des sous-produits (ex. uranium, thorium) • Demande d'analyse de granulométrie • Recouvrement du parc à résidus (1) • Résistance de la géomembrane • Impact des conditions météorologiques (ex. l'hiver) • Impact des eaux de ruissellement (parc à résidus et usine) • Présence d'amiante/asbestiforme • Gestion des super-sacs • Exposition au radon et au thoron • Plan de fermeture et remise en état (2) • Responsabilité et financement des suivis environnementaux après la fermeture du site (après 100, 200 ans) • Impact sur le terrain à long terme (risque qu'il devienne inutilisable) • Entreposage des produits servant à la séparation
SANTÉ	
Qualité de l'air	• Risque d'émission de poussières et de particules fines • Présence de silice cristalline (1) • Prise en compte des vents de Sept-Îles (1) • Modélisation atmosphérique (1) • Risque de contamination et mesures de prévention mises en place (1) • Niveaux de béryllium et d'ozone • Suivi de la qualité de l'air et partage des données (1)

Santé publique	• Santé des citoyen·nes (1) • Impact des terres rares sur la chaîne alimentaire (1) • Évaluation du risque sur la santé humaine (1) • Crainte de présence d'arsenic • Mise à jour des données de la santé publique de la Côte-Nord (1) • Prise en compte de l'impact des feux de forêt dans les paramètres d'étude sur la santé humaine [2] • Importance d'une étude de référence sur la santé des citoyen·nes • Implication de la direction de la santé publique
Impact sur le voisinage	• Impacts potentiels : bruit, odeurs, paysage (1) • Prise en compte des projets et activités à proximité (1) • Plan de compensation financière pour la population avoisinante en cas de problèmes de santé liés au projet
Radioactivité	• Niveau de risque de la radioactivité des résidus (1) • Gestion du radon et des émanations potentielles • Composition radiologique de l'agent cimentaire • Suivi de la radioactivité (1) • Niveaux des radionucléides • Impact de l'uranium sur la santé
Santé et sécurité	• Produits chimiques utilisés • Plan d'urgence en cas d'accident industriel (1) • Mesures d'urgence en cas de déversement de produits chimiques sur la route 138
SOCIO-ÉCONOMIQUE	
Infrastructures existantes	• Impact sur le manque de logements et l'augmentation du coût de la vie (2) • Perte de valeur des terrains (1) • Perte de valeur des résidences à proximité • Impact sur le patrimoine bâti (1) • Possibilité d'investissements dans les infrastructures actuelles
Retombées socio-économiques	• Garantie de production stable pendant 30 ans • Investissements du gouvernement dans le projet • Emploi : attractivité, pénurie de main-d'œuvre, « fly-in fly-out »

[2] Lors de l'exercice de rétroaction, cet élément apparaissait sur l'affiche « Environnement » (« Impact des feux de forêt »). Après vérification du commentaire original, il a été précisé et déplacé dans la section « Santé ».

	• Retombées financières pour les entreprises locales • Retombées pour ITUM • Possibilité d'une politique d'achat local • Contribution aux activités caritatives et soutien financier • Impact potentiel sur la main-d'œuvre des PME locales (écart salarial) • Développement d'expertise locale • Considération et possible bonification des programmes de formation locaux et régionaux • Durée des 250 emplois • Nombres d'emplois restants après la fermeture
JUSTIFICATION DU PROJET	
Choix du site	• Infrastructures sur le Nitassinan d'ITUM • Communication entre la Ville de Sept-Îles et Métaux Torngat
Choix des procédés	• Provenance des procédés • Projets similaires ailleurs dans le monde (1) • Existence de technologies sécuritaires • Comparatifs pour être compétitif avec la Chine
Acceptabilité sociale	• Ne pas revivre l'expérience du projet Mine Arnaud (1) • Moratoire sur l'exploration et l'exploitation d'uranium (1) • Absence d'un·e agent·e de liaison à Sept-Îles • Représentation participative (1) • Ajout de l'acceptabilité sociale comme composante valorisée de l'écosystème (1) • Changement de site • Perception des consultations comme étant orientées vers les intérêts de Métaux Torngat plutôt que vers ceux de la population • Manque de réponses aux questions lors des consultations • Manque de consultation des groupes citoyens
LOCALISATION	
Site de Pointe-Noire	• Proximité à la Baie de Sept-Îles et au fleuve Saint-Laurent • Impact des vents dans la Baie de Sept-Îles • Impact sur le bruit de fond à Pointe-Noire • Impact sur le terrain de camping • Distance des résidences les plus proches

	• Distance du centre-ville de Sept-Îles (vs le site du parc Vigneault) • Impacts cumulatifs (pollution du secteur) • Impacts sur les employé.es et industries du secteur

Site du parc Vigneault	• Proximité du site à des éléments sensibles et vulnérables, dont :
	  ○ Le quartier Ferland
	  ○ La seule source d'eau potable, le Lac des Rapides
	• Transport du concentré vers l'usine
	• Évaluation des avantages et inconvénients du site

ACTIONS DE SUIVI POUR MÉTAUX TORNGAT

- Mettre en ligne les détails de conception pour Pointe-Noire dans les semaines à venir.
- Dans la documentation relative au projet, faire un effort pour expliquer de façon claire et accessible les procédés proposés pour les différentes étapes des opérations de l'usine.
- Mettre en place des instruments de suivi de la qualité de l'air et rendre publics les résultats.
- Examiner l'impact du projet sur la valeur des propriétés.
- Mener un diagnostic des besoins de la communauté et partager les résultats en rencontre publique.
- Présenter les résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement avant son dépôt.
- Rendre publique l'étude d'impact sur l'environnement au moment du dépôt.

RÉTROACTION SUR LES RENCONTRES

Les personnes participantes ont été invitées à remplir un questionnaire de rétroaction après la rencontre dans lequel les questions suivantes leur étaient posées :

1. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la plus haute), quelle est votre satisfaction générale à l'égard de la rencontre ?
2. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la performance des facilitateurs de la rencontre ?
3. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la clarté des informations partagées par l'équipe de Métaux Torngat ?
4. Sentez-vous que vous avez pu exprimer librement toute question ou préoccupation potentielle concernant le projet ?
5. Avez-vous eu l'occasion de participer autant que vous le souhaitiez ?
6. Avez-vous d'autres questions ou commentaires pour l'équipe de Métaux Torngat ? Si oui, veuillez les noter ci-dessous. Les réponses seront publiées dans le rapport de la rencontre.

21 personnes ont répondu au questionnaire. La plupart des personnes répondantes ont été satisfaites de la rencontre ainsi que de la façon dont les rencontres ont été facilitées. Les réponses sont plus mitigées par rapport à la clarté des réponses fournies ainsi qu'à la possibilité de participer et d'exprimer des questions ou des préoccupations. Les résultats plus détaillés sont présentés ci-dessous.

Satisfaction à l'égard de la rencontre

- 16 des 21 personnes qui ont répondu se sont dites satisfaites en général de la rencontre, avec une note de 4 ou 5 sur 5.
- 2 personnes ont donné une note de 3, indiquant qu'elles étaient plutôt satisfaites de la rencontre.
- 3 personnes ont répondu par une note de 2, indiquant une insatisfaction.

Performance des personnes facilitatrices

- 15 des 21 personnes qui ont répondu se sont dites satisfaites de la façon dont la réunion a été animée, avec une note de 4 ou 5 sur 5.
- 3 personnes ont donné une note de 3, indiquant qu'elles étaient plutôt satisfaites de la performance des personnes facilitatrices.
- 3 personnes ont répondu par une note de 2, indiquant une insatisfaction.

Clarté des réponses fournies

- 13 des 21 personnes qui ont répondu ont attribué une note de 4 ou 5 sur 5 concernant la clarté des réponses fournies par Métaux Torngat.
- 3 personnes ont donné une note de 3, indiquant qu'elles étaient plutôt satisfaites de la clarté des réponses.
- 5 personnes ont répondu par une note de 1 ou 2, indiquant une insatisfaction.
- Certaines personnes ont souligné ne pas avoir eu de réponses claires à leurs questions. Une personne a souligné son souhait d'avoir des vidéos explicatifs des procédés, des retombées économiques et du futur parc immobilier. Une personne a également partagé son intérêt à avoir une rencontre avec une personne experte pour discuter de questions plus techniques concernant la qualité de vie de la population.

Possibilité d'exprimer des questions ou des préoccupations

- 18 des 21 personnes qui ont répondu ont estimé avoir pu exprimer librement leurs questions ou leurs préoccupations concernant le projet. 2 personnes ont indiqué qu'elles ont pu plus ou moins le faire, alors qu'une personne a répondu que ne pas avoir été en mesure d'exprimer librement ses questions ou ses préoccupations.

Possibilité de participer

- 13 des 21 personnes qui ont répondu ont estimé avoir eu l'occasion de participer autant qu'elles le souhaitaient. 6 personnes ont indiqué qu'elles ont pu plus ou moins le faire, alors que 2 personnes ont répondu qu'elles n'ont pas eu l'occasion de participer autant qu'elles le souhaitaient.
- Certaines personnes ont souligné que la période de questions et réponses aurait dû se poursuivre jusqu'à ce que toutes les questions soient répondues, afin que toutes les personnes participantes puissent s'exprimer et avoir des réponses à leurs questions. D'autres sont d'avis que Métaux Torngat devrait organiser plus de rencontres afin de tenir la population informée sur l'avancement du projet.

ANNEXES

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION

Bien que le contenu de cette présentation soit le même que celui présenté lors des rencontres publiques, certaines images ont été remplacées en raison de droits d'auteur.

PLAN DE LA RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre (10 min)
2. L'entreprise et le projet (10 min)
3. Mise à jour sur le projet (15 min)
4. Période d'échanges (45 min)
5. Activité participative (1h)
   - Validation et bonification des enjeux partagés
   - Validation et bonification de la démarche de consultation proposée
6. Clôture de la rencontre (5 min)

MÉTAUX TORNGAT

3

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉES

1. Lever la main pour intervenir et se présenter

2. Partager le temps de parole

3. Communiquer avec respect

4…

4

MOT D'OUVERTURE
Yves Leduc
Chef de la direction
MÉTAUX TORNGAT
5

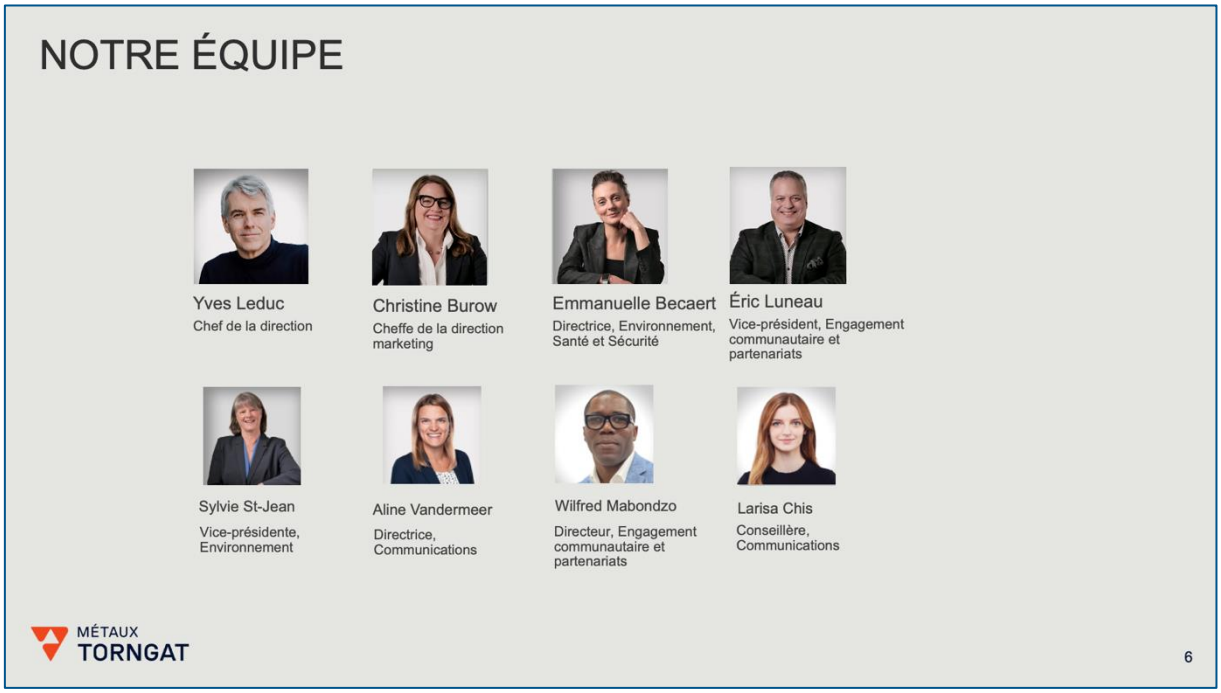
NOTRE ÉQUIPE
Yves Leduc
Chef de la direction
Christine Burow
Cheffe de la direction marketing
Emmanuelle Becaert
Directrice, Environnement, Santé et Sécurité
Éric Luneau
Vice-président, Engagement communautaire et partenariats
Sylvie St-Jean
Vice-présidente, Environnement
Aline Vandermeer
Directrice, Communications
Wilfred Mabondzo
Directeur, Engagement communautaire et partenariats
Larisa Chis
Conseillère, Communications
MÉTAUX TORNGAT
6

DYSPROSIUM, UN MINERAI HAUTEMENT STRATÉGIQUE

Quatre terres rares, essentielles aux aimants permanents :

- Terres rares lourdes : dysprosium et terbium
- Terres rares légères : néodyme et praséodyme

Le **dysprosium**, un minerai hautement stratégique :

- Monopole de la Chine
- Chaine d'approvisionnement imprévisible, non éthique et instable

Le projet de **Métaux Torngat** permettrait de :

- Produire les **4 terres rares essentielles** aux aimants permanents
- Positionner le Canada comme le **principal fournisseur de dysprosium au monde**.

MÉTAUX TORNGAT

TROIS COMPOSANTES DU PROJET STRANGE LAKE

1. Site minier et usine de concentration (Lac Brisson, Québec)
2. Route d'accès et port flottant sur la côte du Labrador (De la mine vers le Labrador)
3. Usine de séparation des terres rares (Sept-Îles, Québec)

MÉTAUX TORNGAT

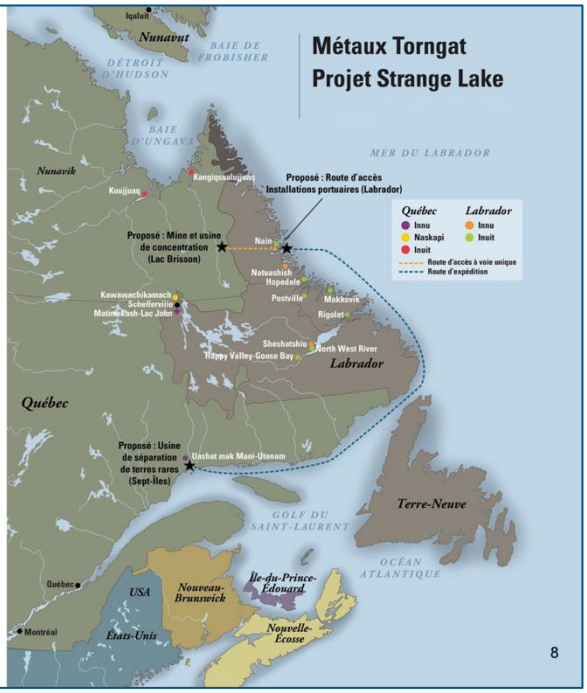

USINE DE SÉPARATION À SEPT-ÎLES

Site industriel permettant la transformation du concentré en oxydes

Installations :

Site de 140 hectares, incluant :

- Zone de stockage du concentré et autres intrants
- Zones de procédé de séparation des éléments de terres rares
- Station de traitement des eaux en circuit fermé
- Station de stockage des résidus secs respectueuse de l'environnement
- Bâtiments administratifs, entrepôts, etc.

Caractéristiques :

- Eau recyclée à 100 %, aucun rejet d'eau de procédé
- Système de purification de l'air avancé

Production estimée :

15 000 tonnes/an d'oxydes

Investissements :

760 M$

Emploi :

- **2 350 emplois** pendant la construction (2 ans)
- **250 emplois** pendant 30 ans de production

Opportunités pour les entreprises de la région

- Fournisseurs de biens et de services
- Possibilité de contribuer à l'usine, au site minier, la route et au port

9

USINE DE SÉPARATION : DEUX SITES ÉVALUÉS

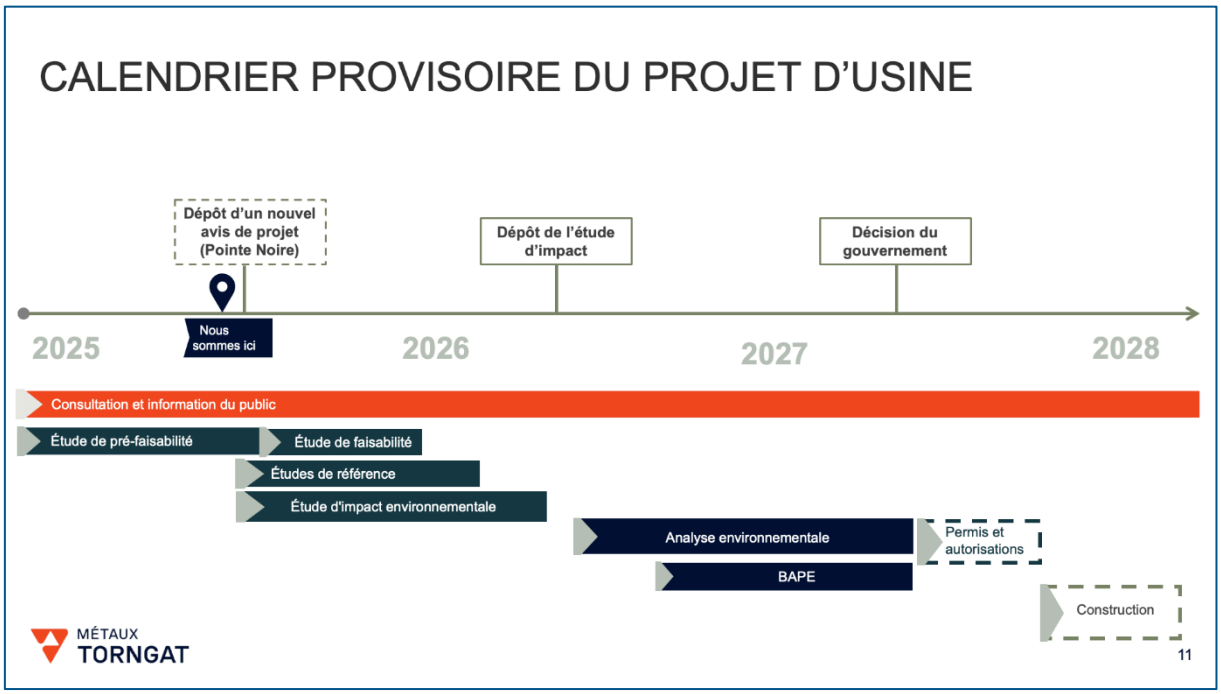
CALENDRIER PROVISOIRE DU PROJET D'USINE
Dépôt d'un nouvel avis de projet (Pointe Noire)
Dépôt de l'étude d'impact
Décision du gouvernement
Nous sommes ici
2025
2026
2027
2028
Consultation et information du public
Étude de pré-faisabilité
Étude de faisabilité
Études de référence
Étude d'impact environnementale
Analyse environnementale
Permis et autorisations
BAPE
Construction
MÉTAUX TORNGAT
11

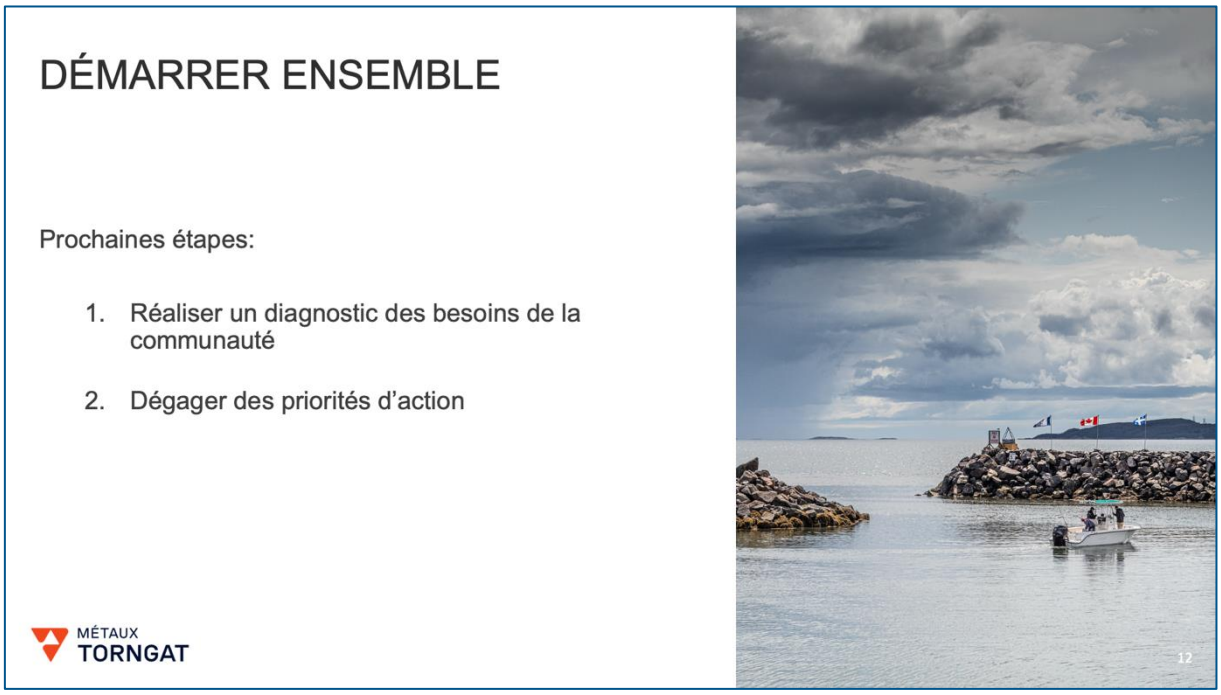
DÉMARRER ENSEMBLE
Prochaines étapes:
1. Réaliser un diagnostic des besoins de la communauté
2. Dégager des priorités d'action
MÉTAUX TORNGAT
12

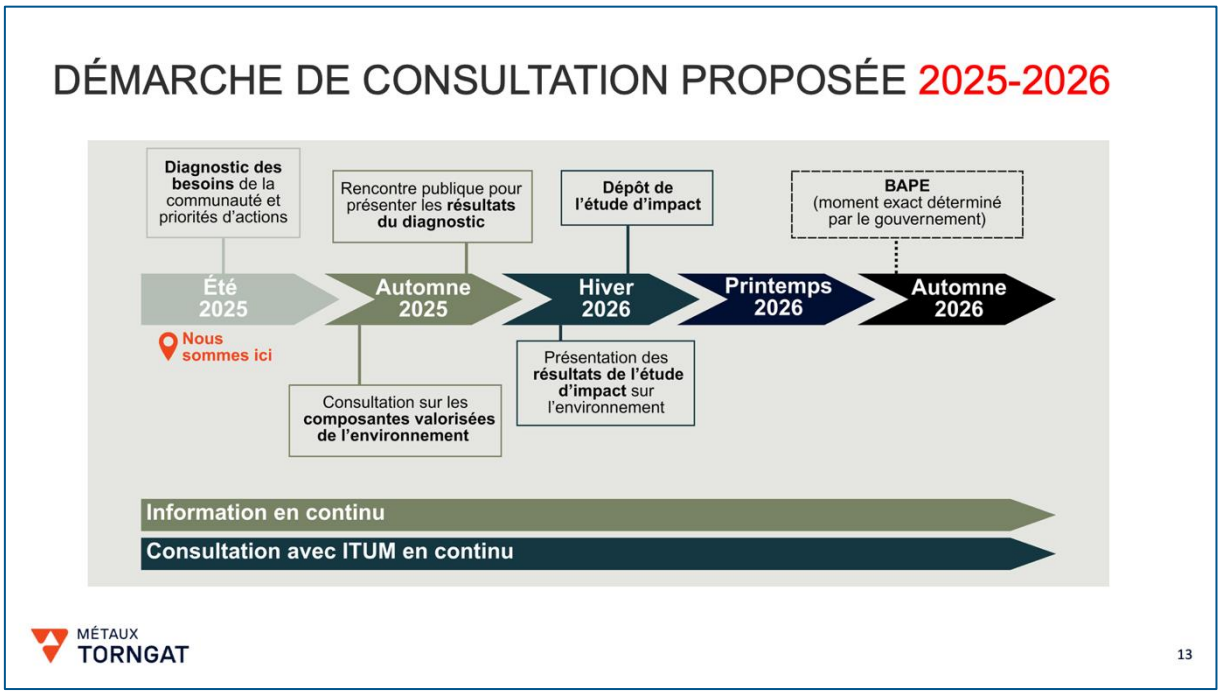
DÉMARCHE DE CONSULTATION PROPOSÉE 2025-2026
Diagnostic des besoins de la communauté et priorités d'actions
Rencontre publique pour présenter les résultats du diagnostic
Dépôt de l'étude d'impact
BAPE (moment exact déterminé par le gouvernement)
Été 2025
Automne 2025
Hiver 2026
Printemps 2026
Automne 2026
Nous sommes ici
Consultation sur les composantes valorisées de l'environnement
Présentation des résultats de l'étude d'impact sur l'environnement
Information en continu
Consultation avec ITUM en continu
MÉTAUX TORNGAT
13

Période d'échanges
MÉTAUX TORNGAT
14

ACTIVITÉ PARTICIPATIVE

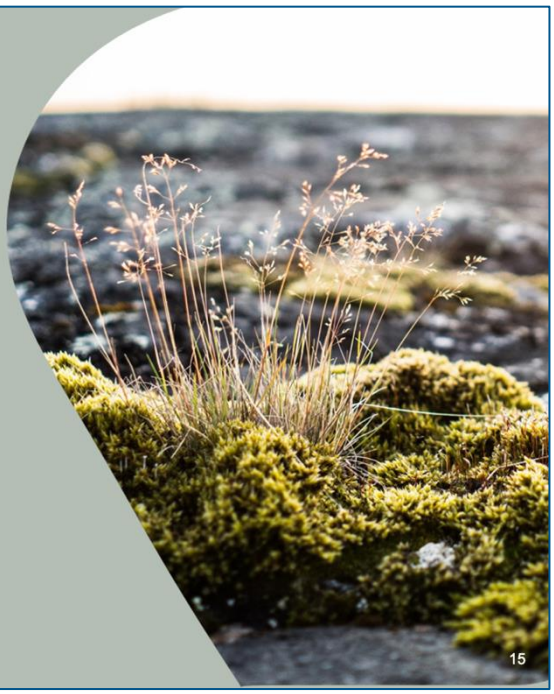

MÉTAUX TORNGAT

15

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

À Sept-Îles

- Printemps : deux rencontres publiques au Centre des congrès
- Été/automne : groupes de discussion et consultation en ligne du ministère
- Automne : rencontre publique au Parc Ferland

Avec la communauté de Uashat mak Mani-Utenam

- Dialogue avec le leadership
- Rencontres du comité technique

MÉTAUX TORNGAT

16

DÉMARCHE DE CONSULTATION PROPOSÉE 2025-2026

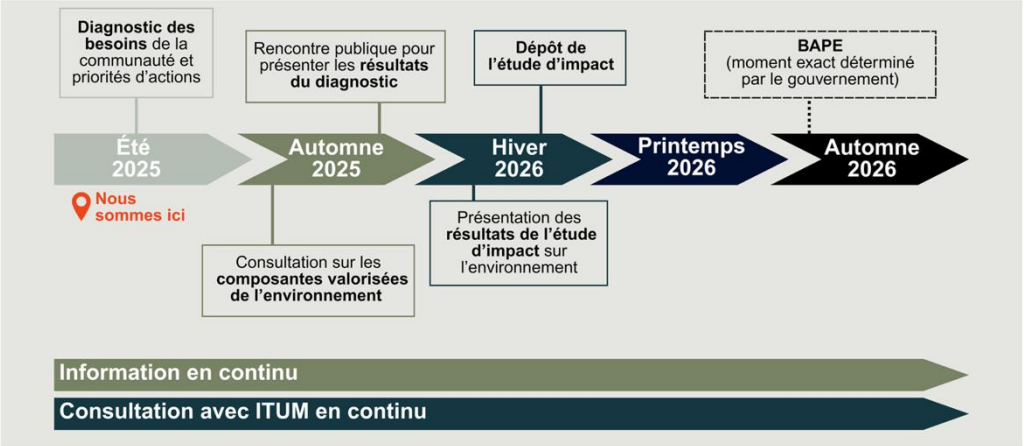

MÉTAUX TORNGAT

17

PROCHAINES ÉTAPES

- Publier le compte rendu des rencontres d'aujourd'hui sur le site web du projet
- Intégrer les enjeux partagés dans l'étude d'impact sur l'environnement
- Conduire un diagnostic des besoins communautaires
- Partager les résultats du diagnostic lorsqu'il sera complété.

MÉTAUX TORNGAT

18

MERCI
MÉTAUX
TORNGAT
19

ANNEXE 2 – PHOTOS DES AFFICHES DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE

Soirée

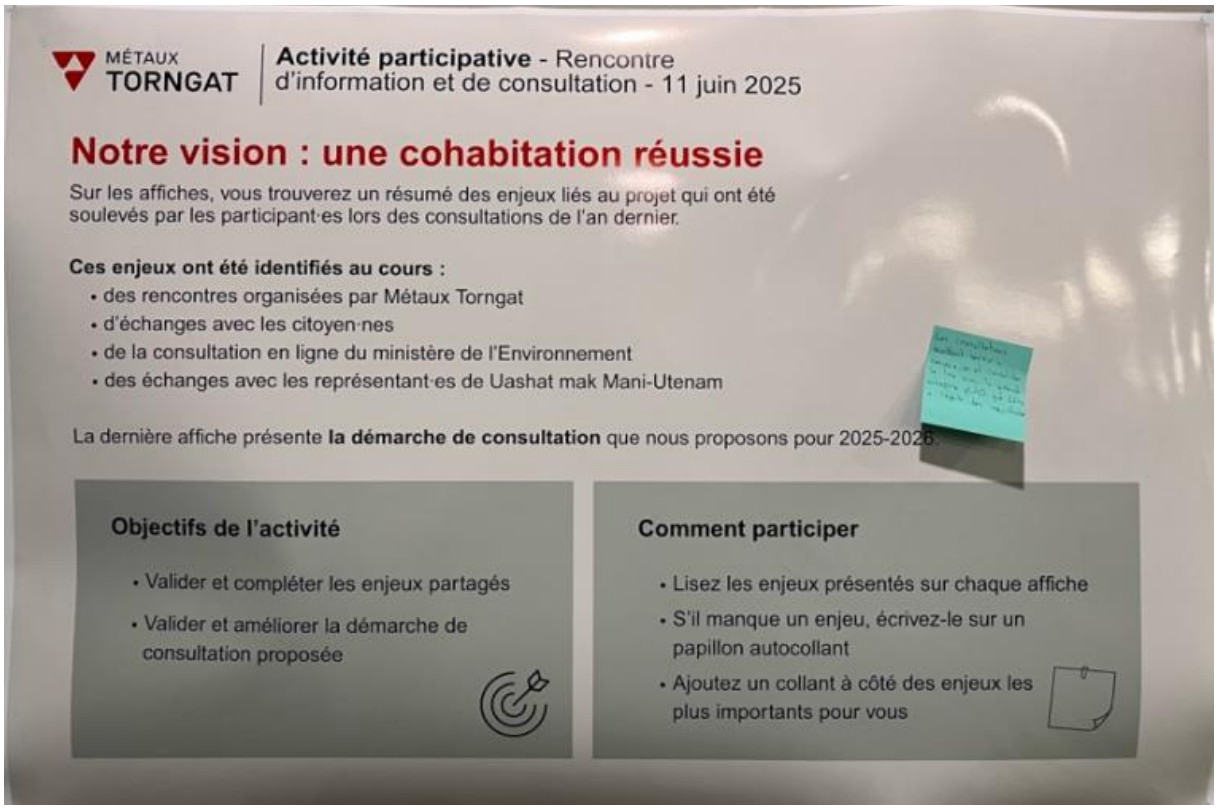

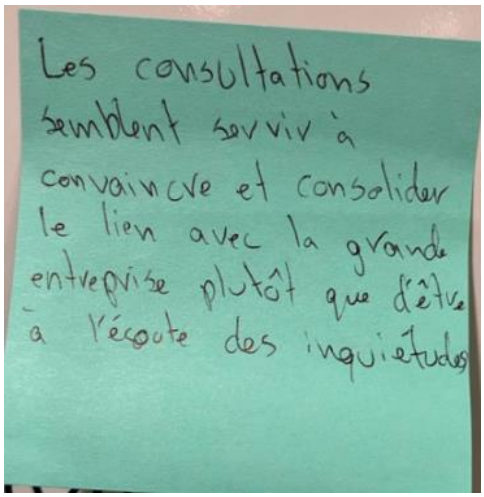

**Aucun commentaire n'a été mis sur l'affiche en après-midi

1. ENVIRONNEMENT

Après-midi

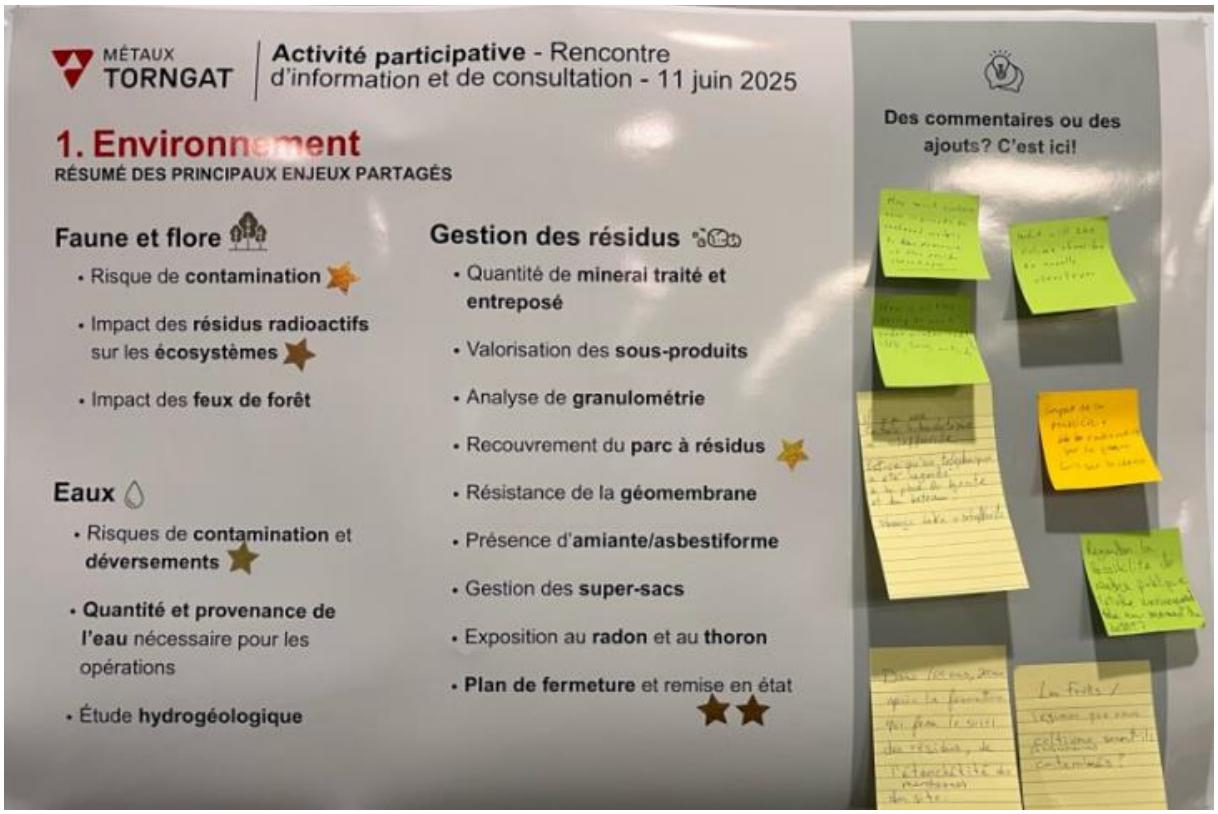

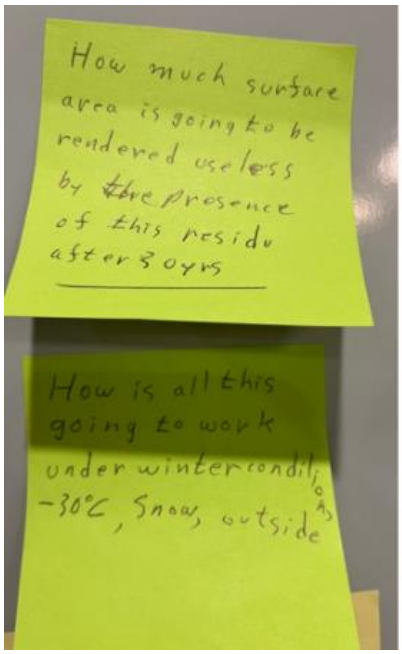

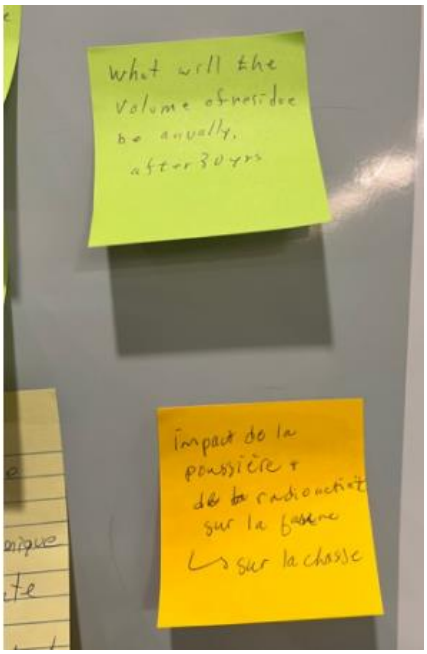

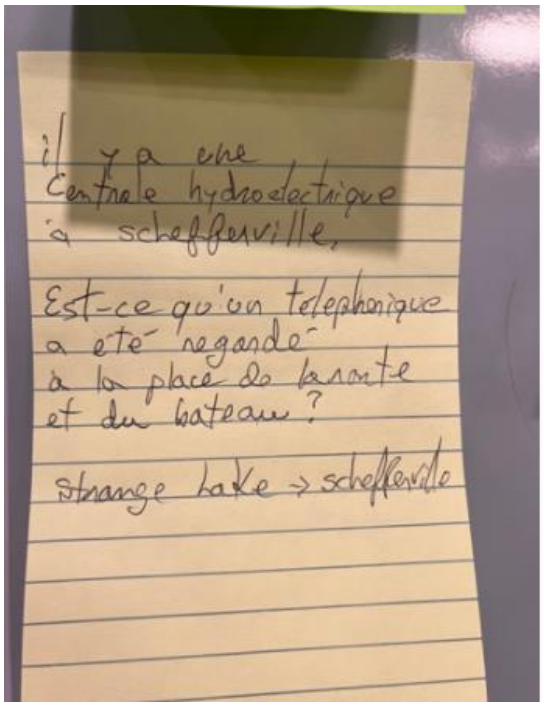
il y a une
Centrale hydroélectrique
à schefferville,
Est-ce qu'un téléphonique
a été regardé
à la place de la route
et du bateau ?
strange lake → scheffervile

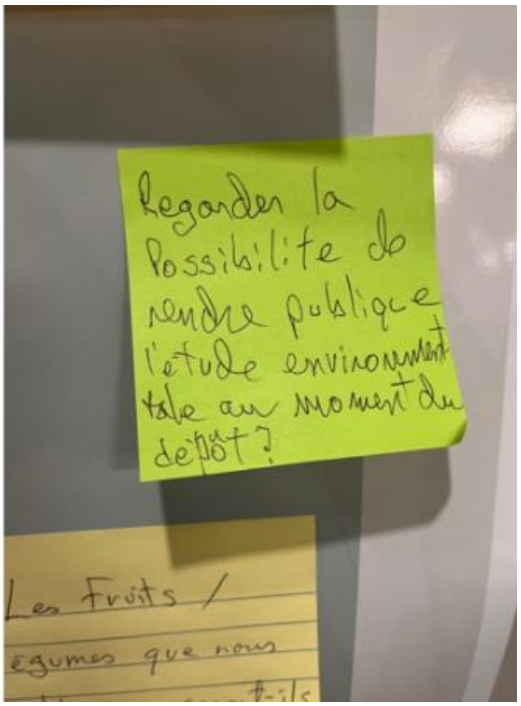
Regarder la
possibilité de
rendre publique
l'étude environnementale au moment du
dépôt ?
Les Fruits /
légumes que nous

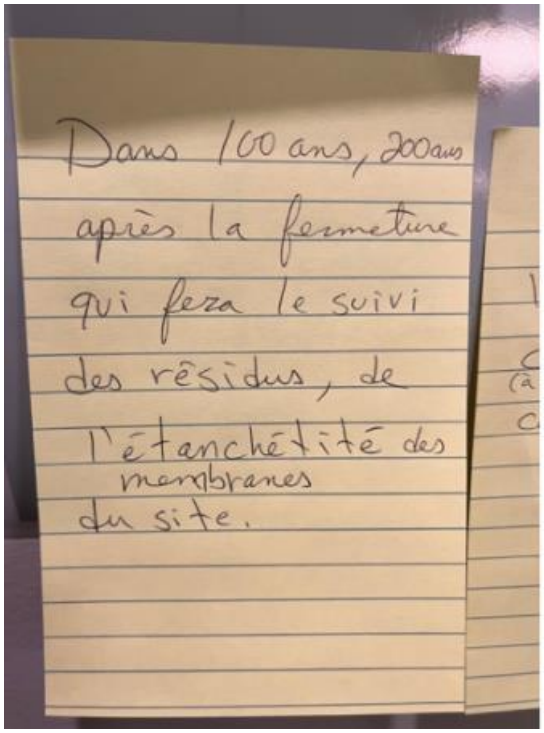
Dans 100 ans, 200 ans
après la fermeture
qui fera le suivi
des résidus, de
l'étanchéité des
membranes
du site.

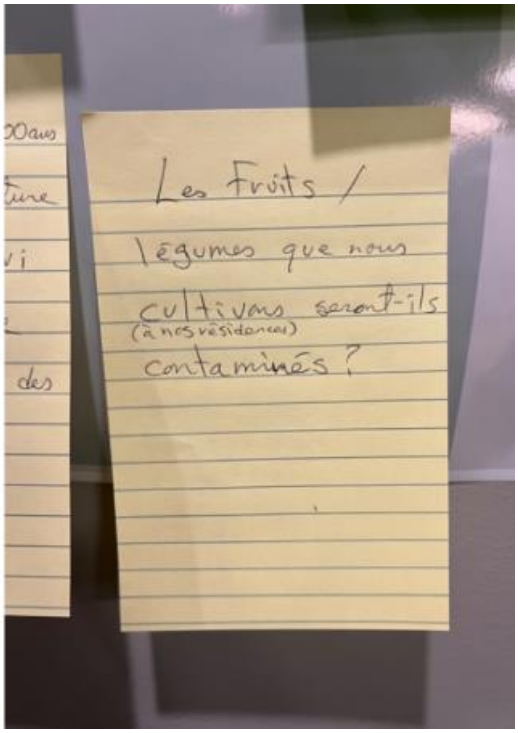
Les Fruits /
légumes que nous
cultivons seront-ils
(à nos résidences)
contaminés ?

Soirée

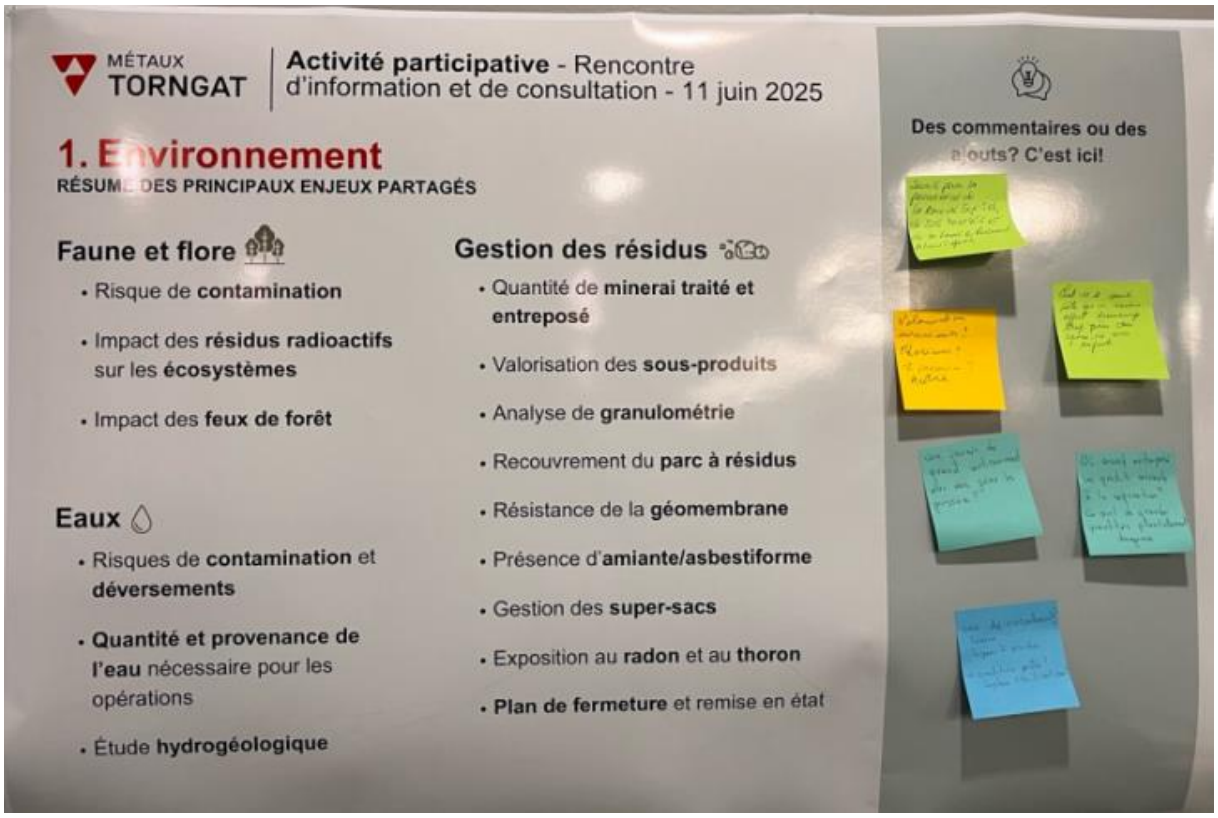
MÉTAUX TORNGAT
Activité participative - Rencontre d'information et de consultation - 11 juin 2025
1. Environnement
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ENJEUX PARTAGÉS
Faune et flore
• Risque de contamination
• Impact des résidus radioactifs sur les écosystèmes
• Impact des feux de forêt
Eaux
• Risques de contamination et déversements
• Quantité et provenance de l'eau nécessaire pour les opérations
• Étude hydrogéologique
Gestion des résidus
• Quantité de minerai traité et entreposé
• Valorisation des sous-produits
• Analyse de granulométrie
• Recouvrement du parc à résidus
• Résistance de la géomembrane
• Présence d'amiante/asbestiforme
• Gestion des super-sacs
• Exposition au radon et au thoron
• Plan de fermeture et remise en état
Des commentaires ou des ajouts? C'est ici!

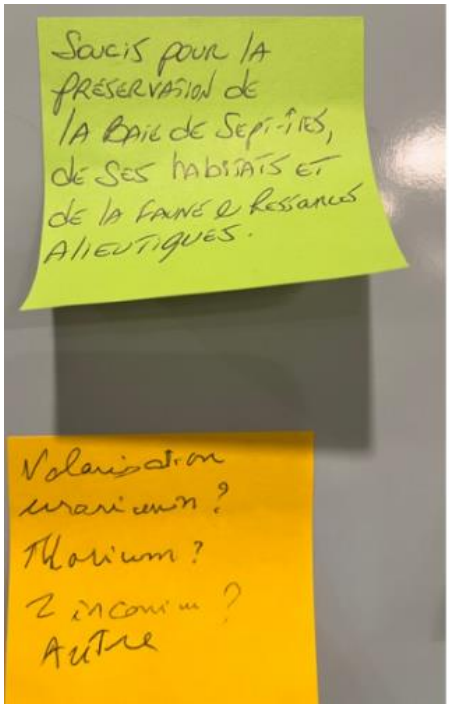
Soucis pour la préservation de la Baie de Sept-Îles, de ses habitats et de la faune & ressources halieutiques.
Valorisation uranium ?
Thorium ?
Z inconnu ?
Autre

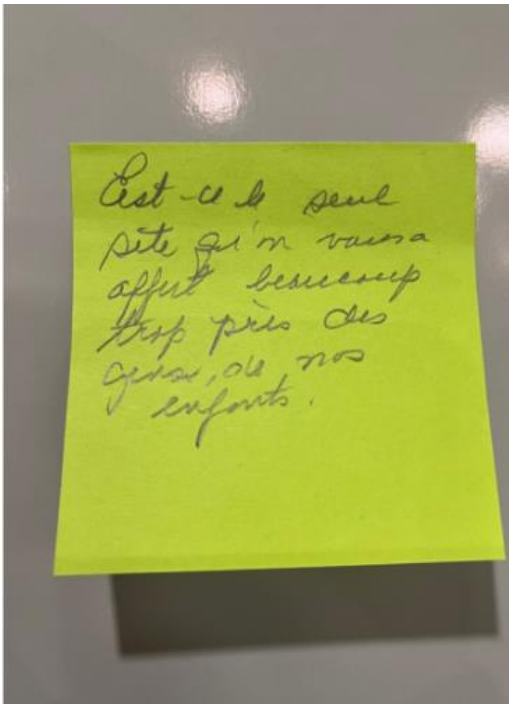
C'est-ce le seul site qu'on vous a offert beaucoup trop près des yeux, de nos enfants.

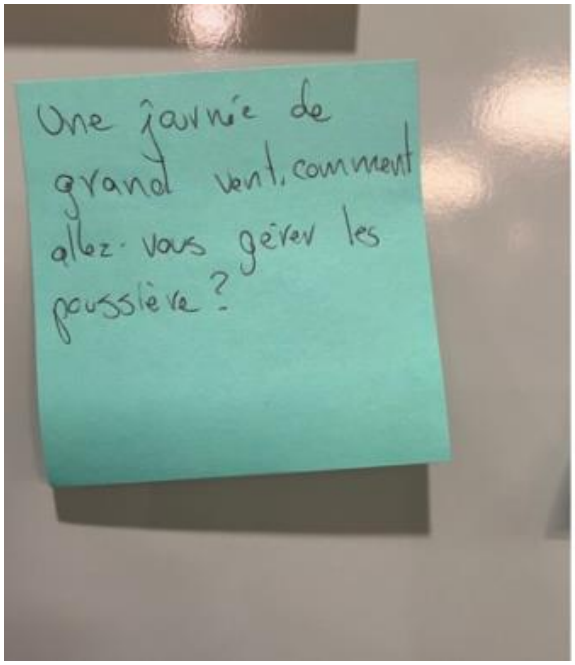
Une journée de
grand vent, comment
allez-vous gérer les
poussière ?

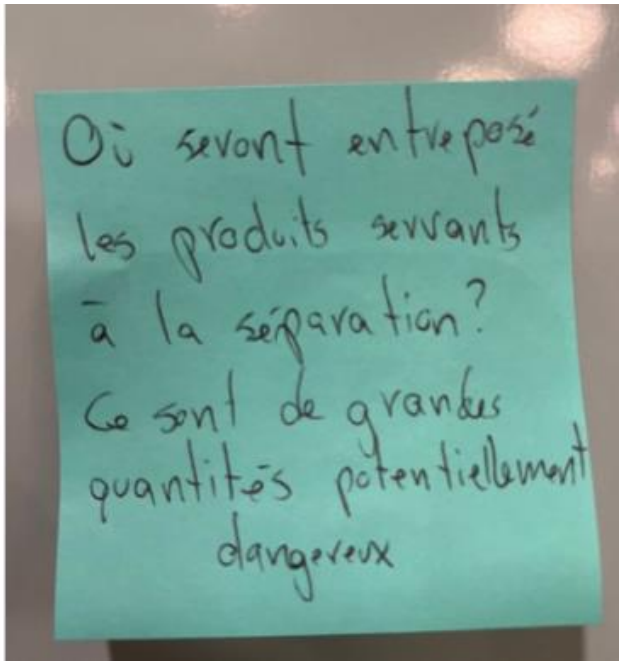
Où seront entreposé
les produits servants
à la séparation ?
Ce sont de grandes
quantités potentiellement
dangereux

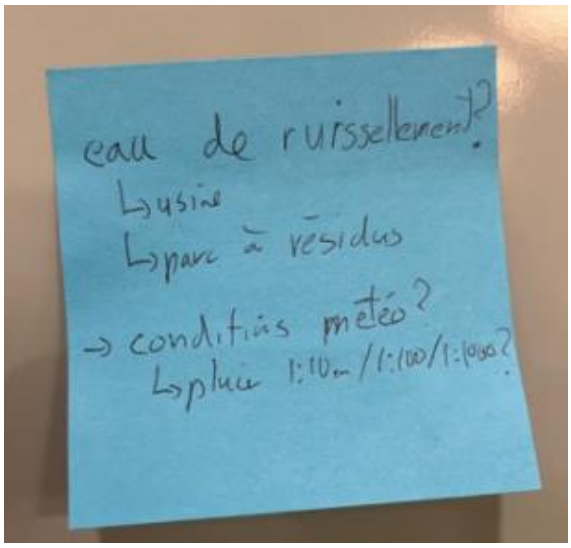
eau de ruissellement ?
↳ usine
↳ parc à résidus
→ conditions météo ?
↳ pluie 1:10 ans / 1:100 / 1:1000 ?

2. SANTÉ

Après-midi

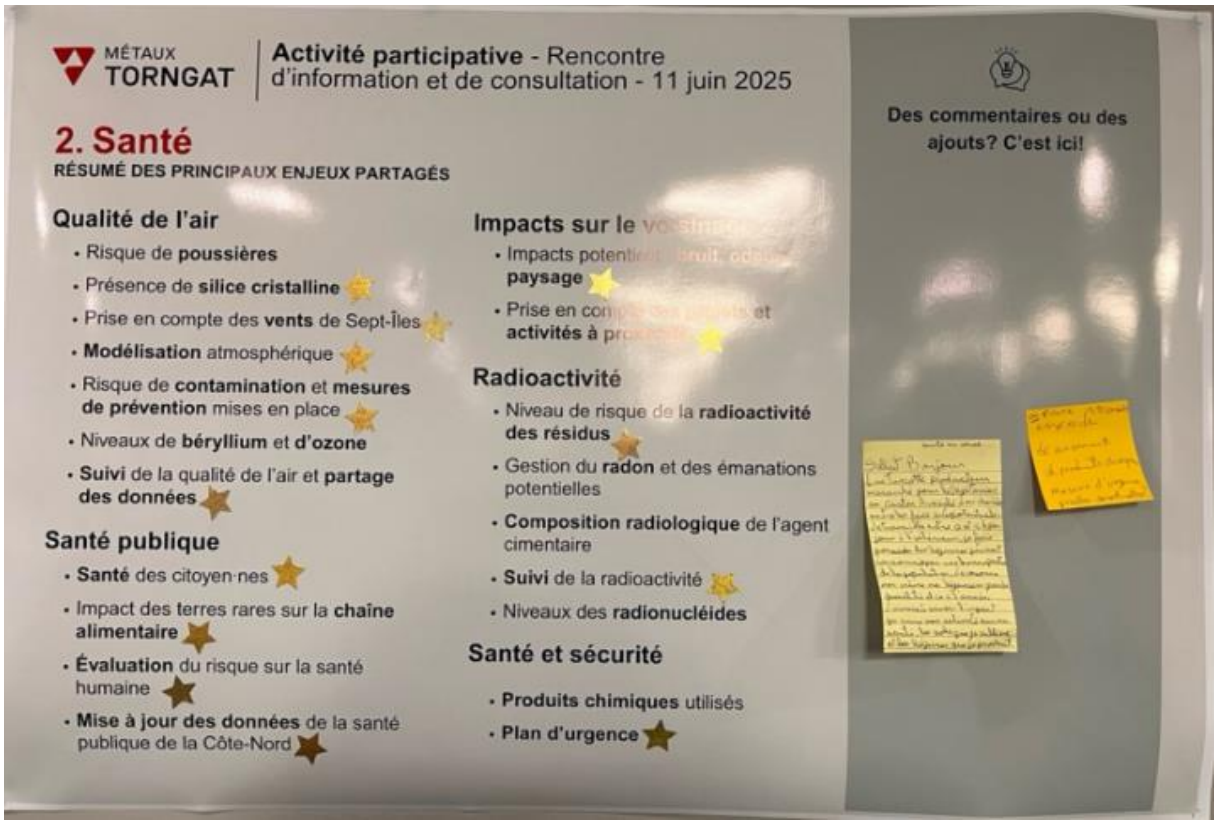

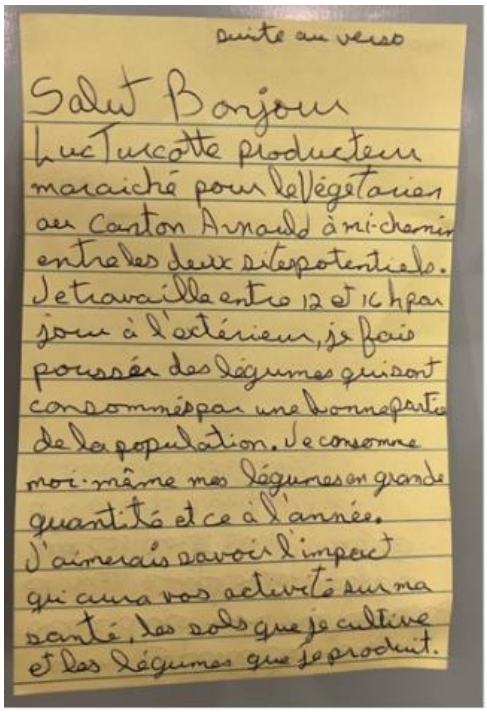

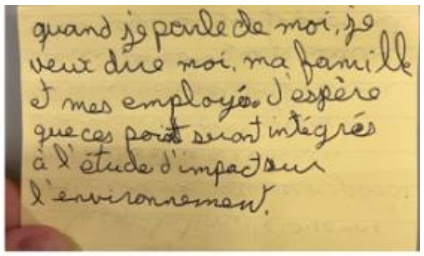

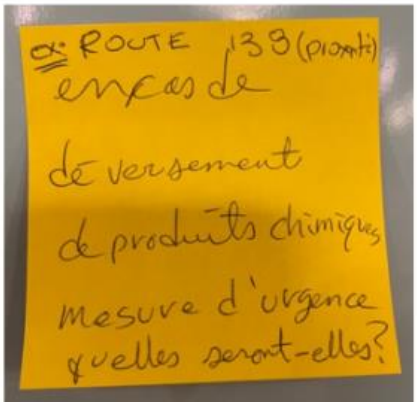

Soirée

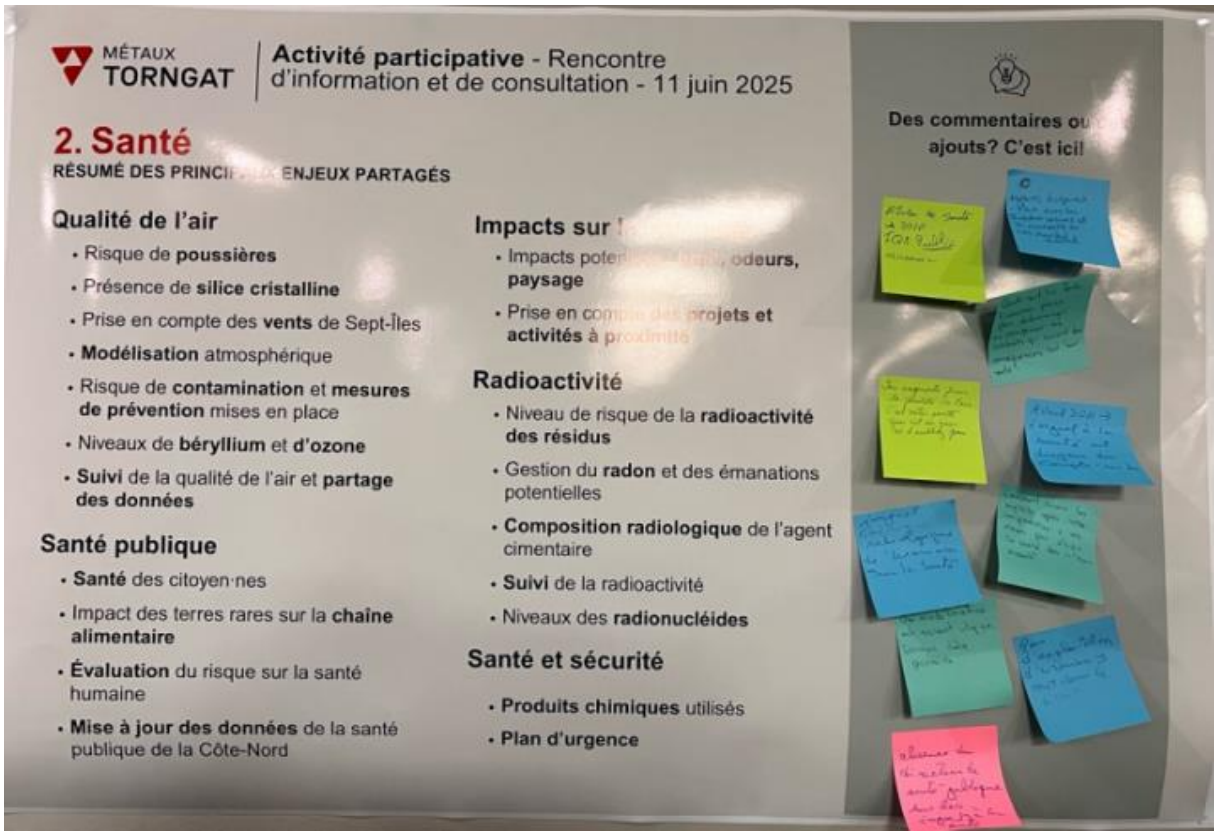
MÉTAUX TORNGAT
Activité participative - Rencontre d'information et de consultation - 11 juin 2025
2. Santé
Qualité de l'air
• Risque de poussières
• Présence de silice cristalline
• Prise en compte des vents de Sept-Îles
• Modélisation atmosphérique
• Risque de contamination et mesures de prévention mises en place
• Niveaux de béryllium et d'ozone
• Suivi de la qualité de l'air et partage des données
Santé publique
• Santé des citoyen·nes
• Impact des terres rares sur la chaîne alimentaire
• Évaluation du risque sur la santé humaine
• Mise à jour des données de la santé publique de la Côte-Nord
Radioactivité
• Niveau de risque de la radioactivité des résidus
• Gestion du radon et des émanations potentielles
• Composition radiologique de l'agent cimentaire
• Suivi de la radioactivité
• Niveaux des radionucléides
Santé et sécurité
• Produits chimiques utilisés
• Plan d'urgence
Des commentaires ou ajouts? C'est ici!

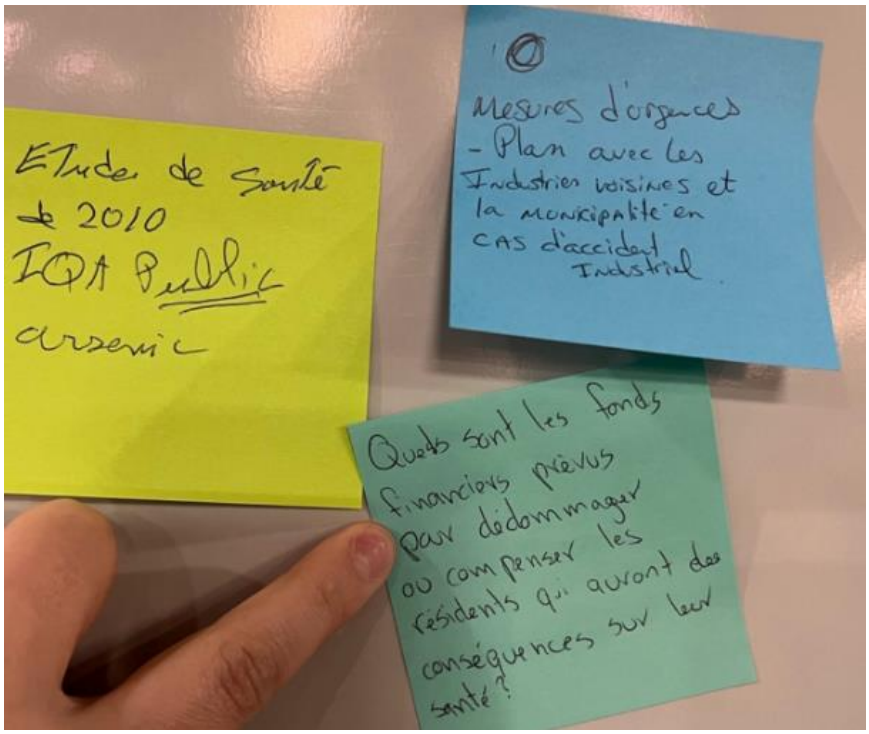
Etude de santé de 2010
IQA Public
arsenic
Mesures d'urgences
- Plan avec les Industries voisines et la municipalité en cas d'accident Industriel
Quels sont les fonds financiers prévus pour dédommager ou compenser les résidents qui auront des conséquences sur leur santé?

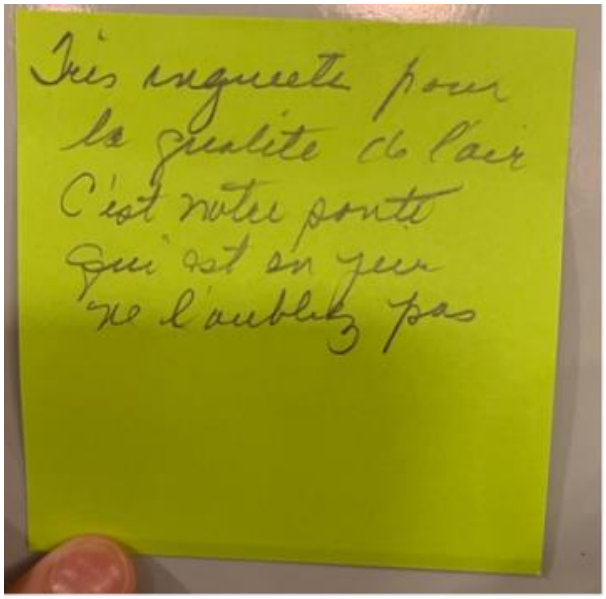
Très inquiète pour
la qualité de l'air
C'est notre santé
qui est en jeu
ne l'oubliez pas

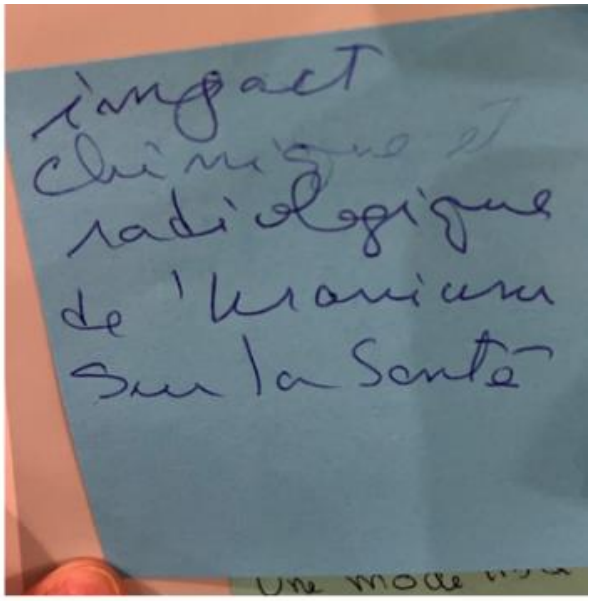
impact
chimique et
radiologique
de l'uranium
sur la Santé

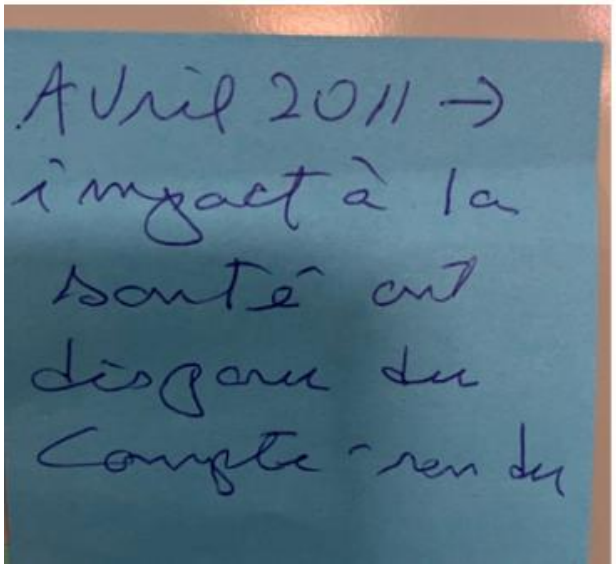
Avril 2011 →
impact à la
santé est
disparu du
Compte-rendu

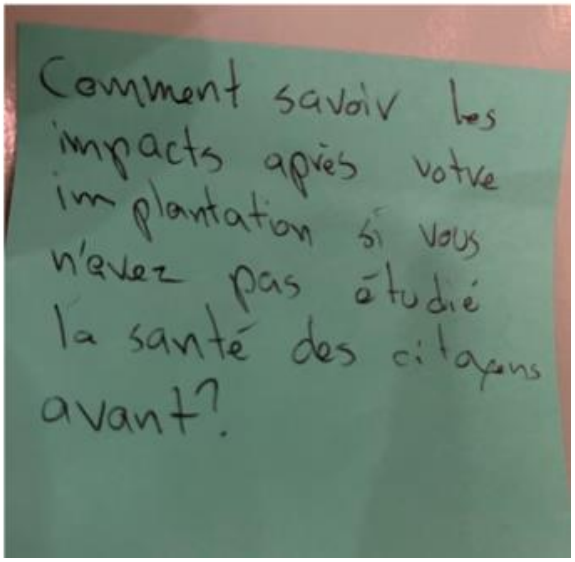
Comment savoir les
impacts après votre
implantation si vous
n'avez pas étudié
la santé des citoyens
avant?

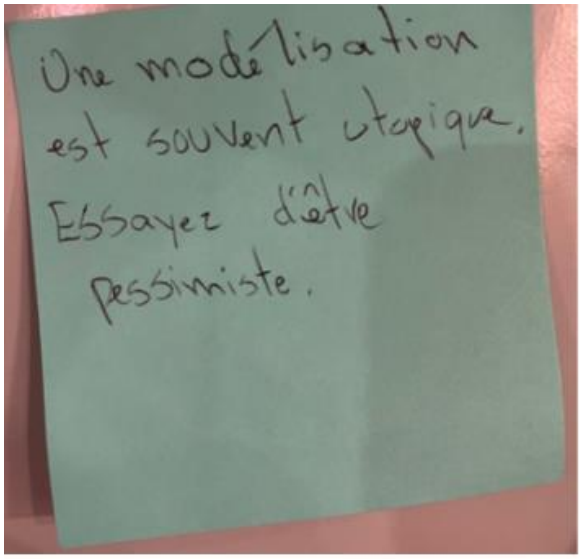
Une modélisation
est souvent utopique.
Essayez d'être
pessimiste.

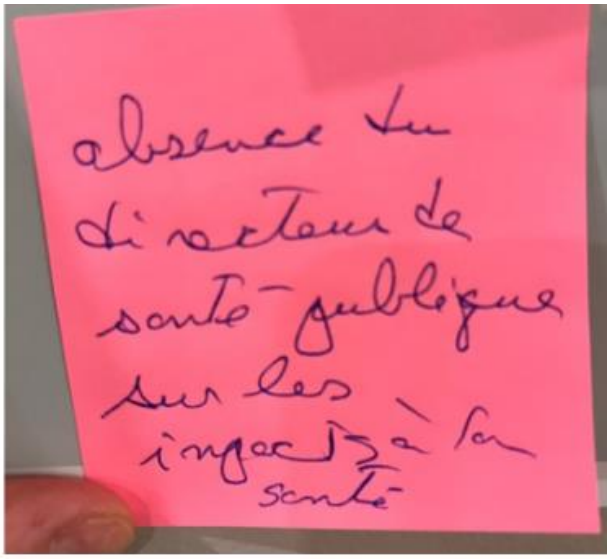
absence du
directeur de
santé publique
sur les
impacts à la
santé

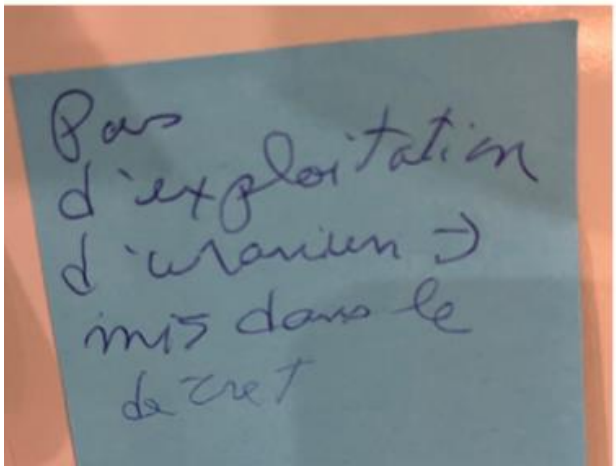
Pas
d'exploitation
d'uranium →
mis dans le
décret

3. SOCIO-ÉCONOMIQUE

Après-midi

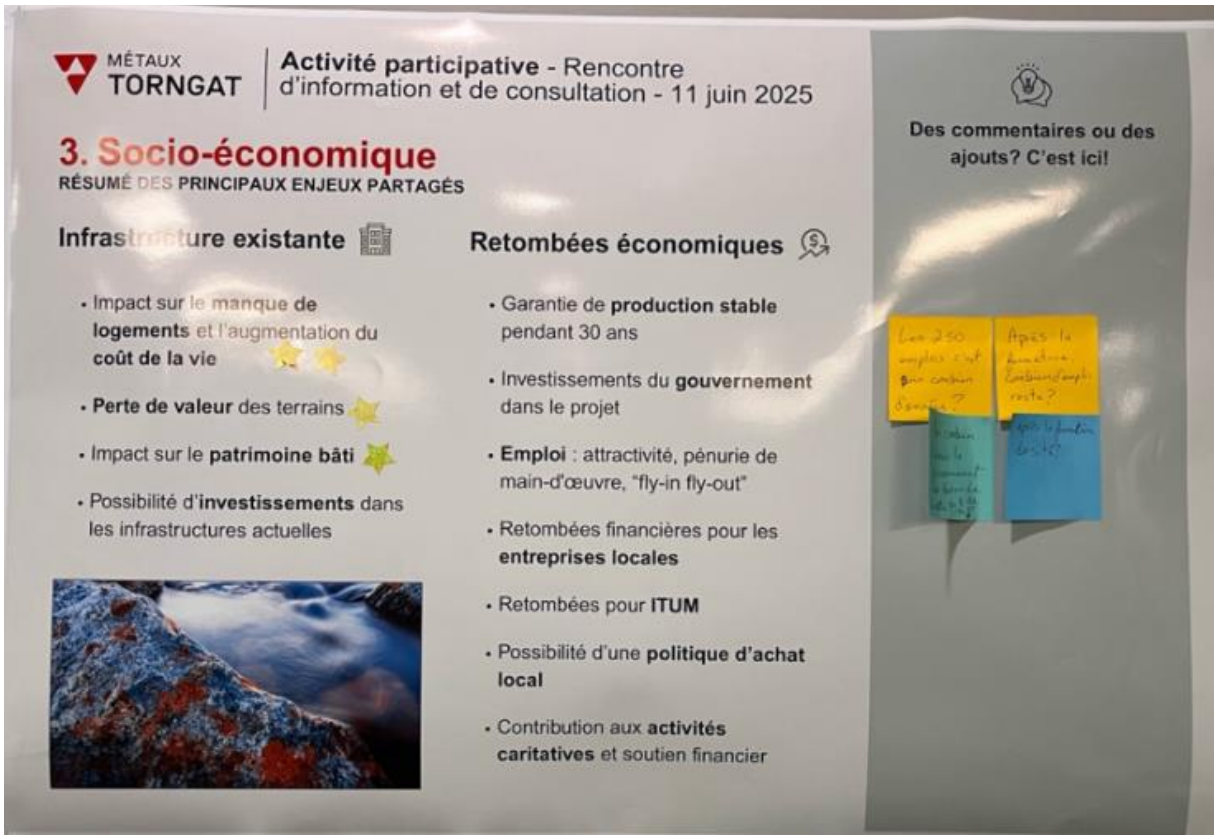

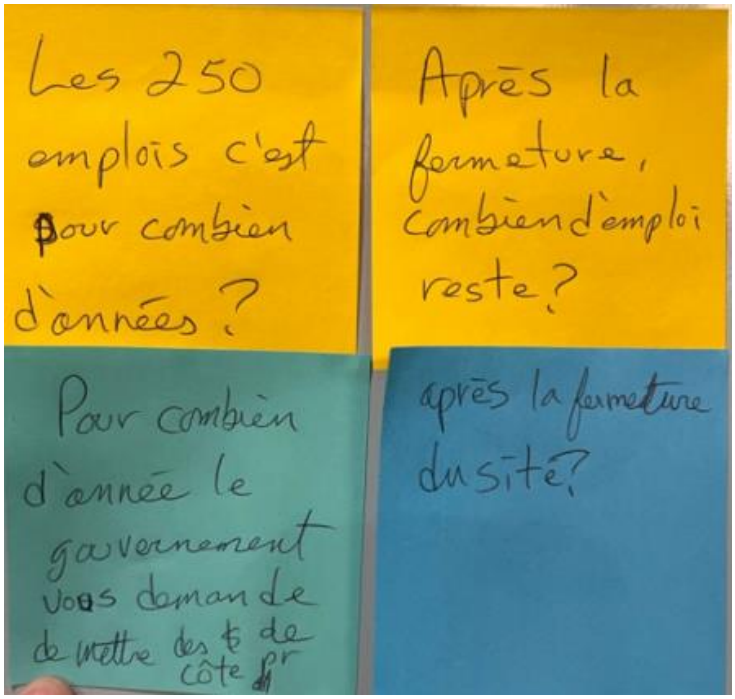

Soirée

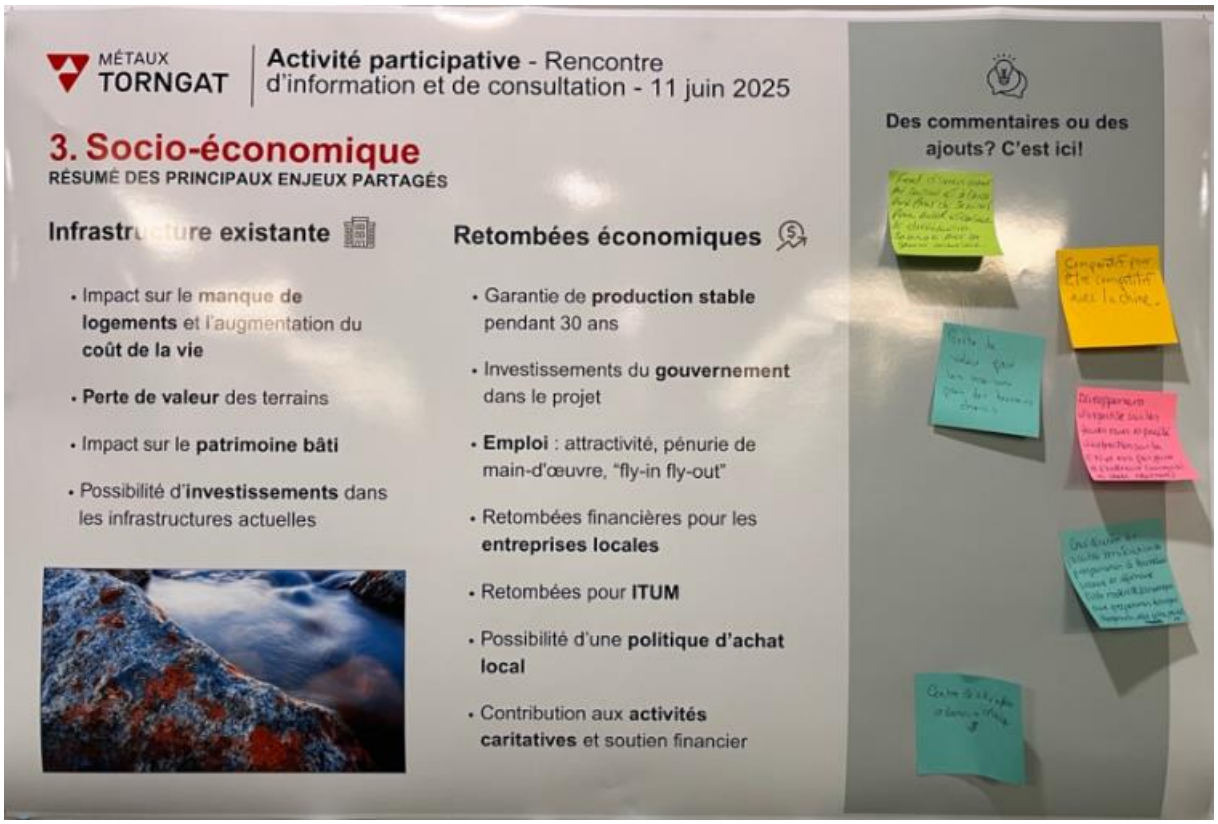
MÉTAUX TORNGAT
Activité participative - Rencontre d'information et de consultation - 11 juin 2025
3. Socio-économique
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ENJEUX PARTAGÉS
Infrastructure existante
• Impact sur le manque de logements et l'augmentation du coût de la vie
• Perte de valeur des terrains
• Impact sur le patrimoine bâti
• Possibilité d'investissements dans les infrastructures actuelles
Retombées économiques
• Garantie de production stable pendant 30 ans
• Investissements du gouvernement dans le projet
• Emploi : attractivité, pénurie de main-d'œuvre, "fly-in fly-out"
• Retombées financières pour les entreprises locales
• Retombées pour ITUM
• Possibilité d'une politique d'achat local
• Contribution aux activités caritatives et soutien financier
Des commentaires ou des ajouts? C'est ici!

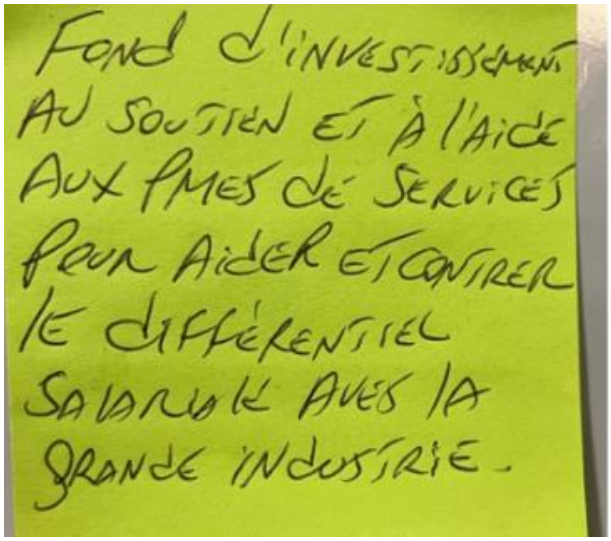
FOND D'INVESTISSEMENT
AU SOUTIEN ET À L'AIDE
AUX PMES DE SERVICES
POUR AIDER ET CONTRER
LE DIFFÉRENTIEL
SALARIAL AVEC LA
GRANDE INDUSTRIE.

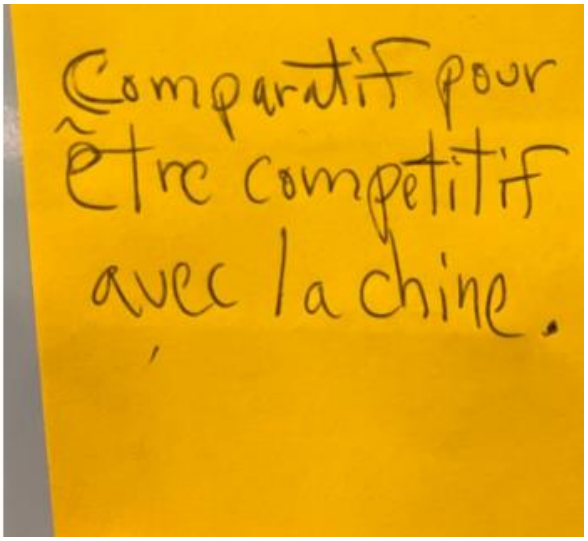
Comparatif pour
être compétitif
avec la chine.

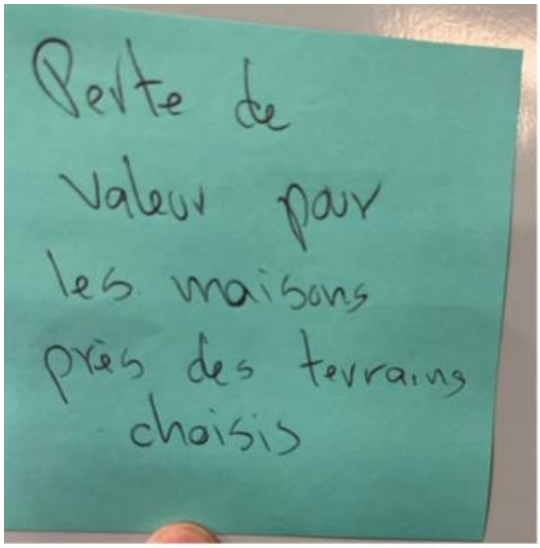
Perte de
valeur pour
les maisons
près des terrains
choisis

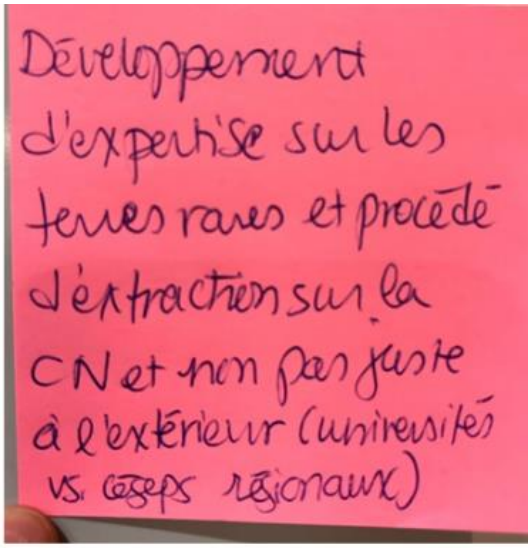
Développement
d'expertise sur les
terres rares et procédé
d'extraction sur la
CN et non pas juste
à l'extérieur (universités
vs. cégeps régionaux)

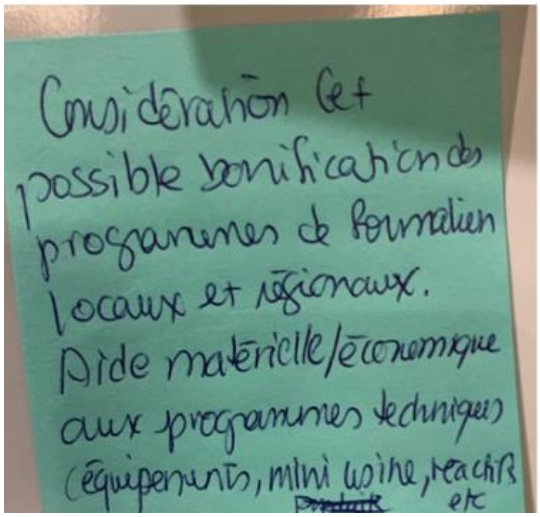
Considération et
possible bonification des
programmes de formation
locaux et régionaux.
Aide matérielle/économique
aux programmes techniques
(équipements, mini usine, réactifs
etc

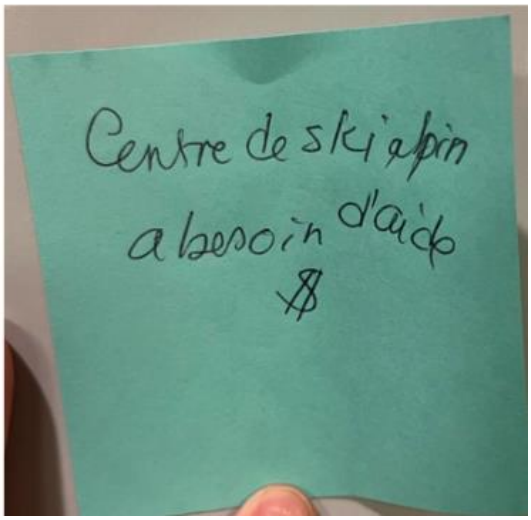
Centre de ski alpin
a besoin d'aide

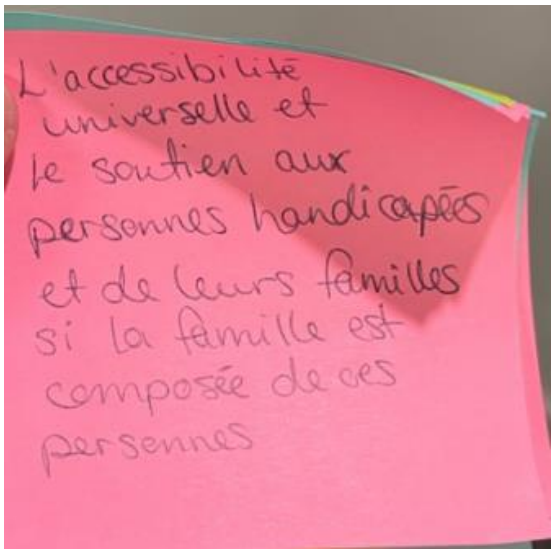
L'accessibilité
universelle et
le soutien aux
personnes handicapées
et de leurs familles
si la famille est
composée de ces
personnes

4. JUSTIFICATION DU PROJET

Après-midi

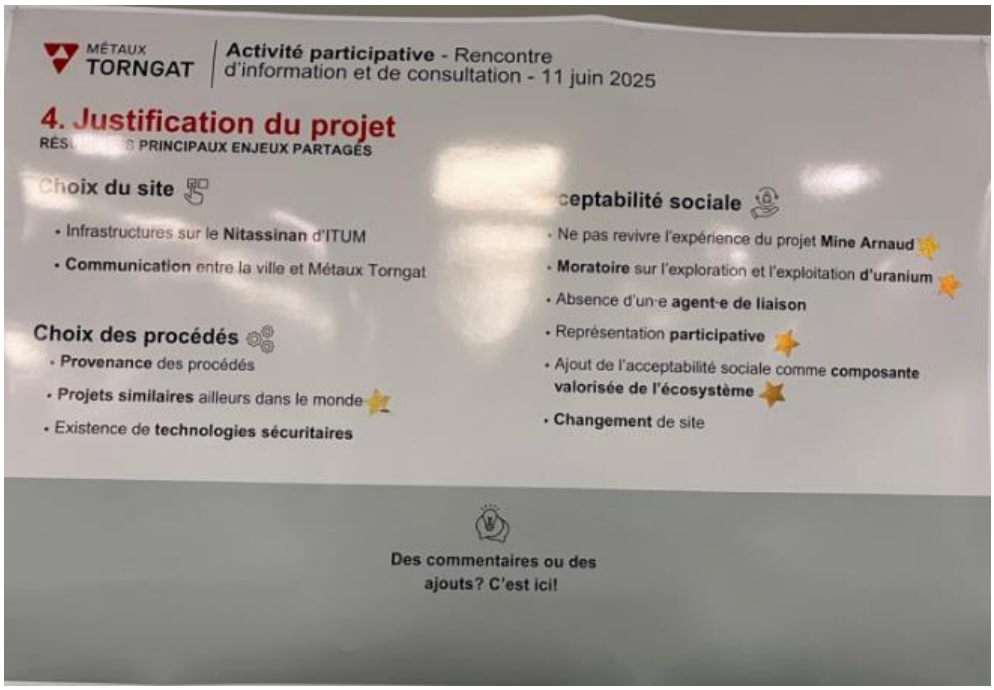

Soirée

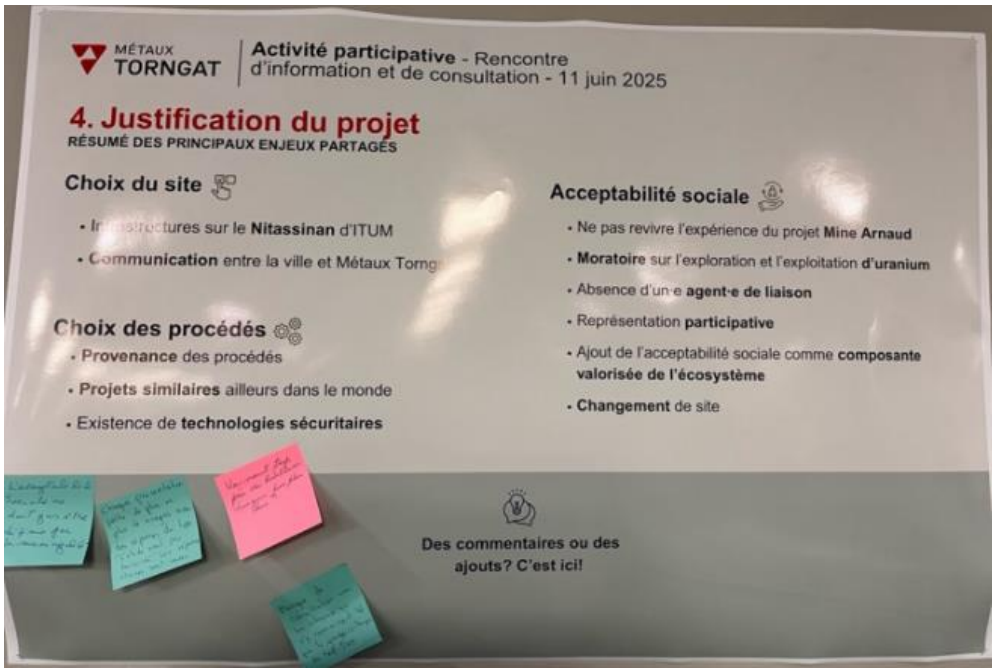

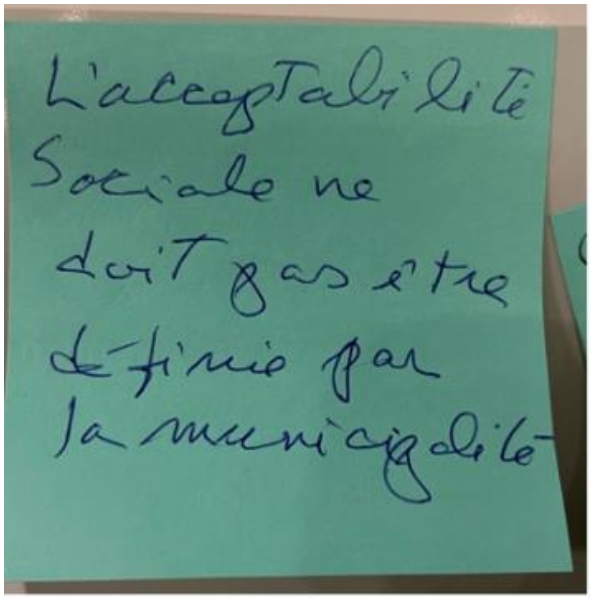
L'acceptabilité
Sociale ne
doit pas être
définie par
la municipalité

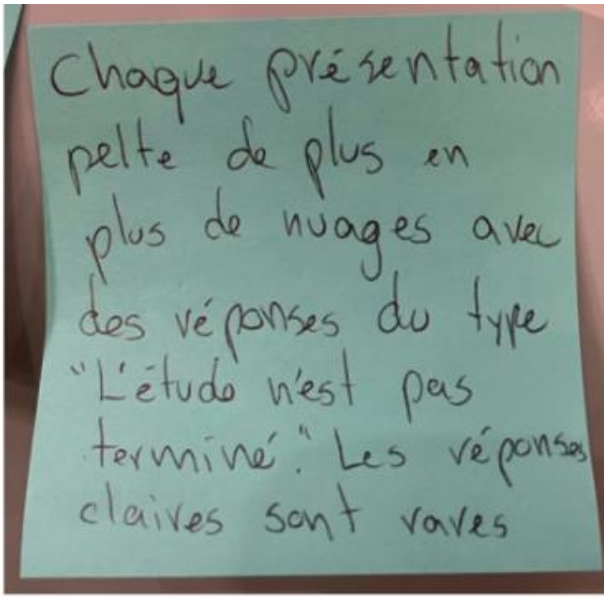
Chaque présentation
pelte de plus en
plus de nuages avec
des réponses du type
"L'étude n'est pas
terminé". Les réponses
claires sont rares

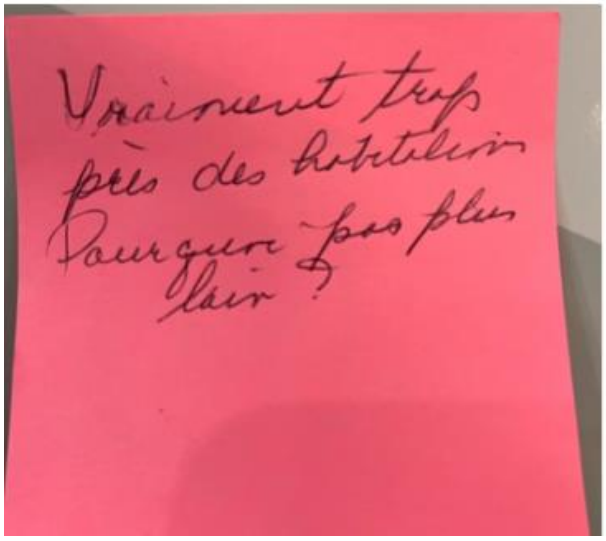
Vraiment trop
près des habitations
Pourquoi pas plus
loin ?

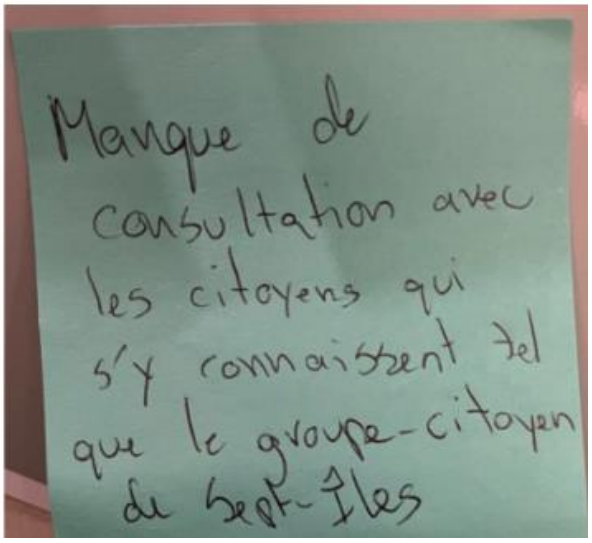
Manque de
consultation avec
les citoyens qui
s'y connaissent tel
que le groupe-citoyen
de Sept-Îles

5. SITE DE POINTE-NOIRE

Après-midi

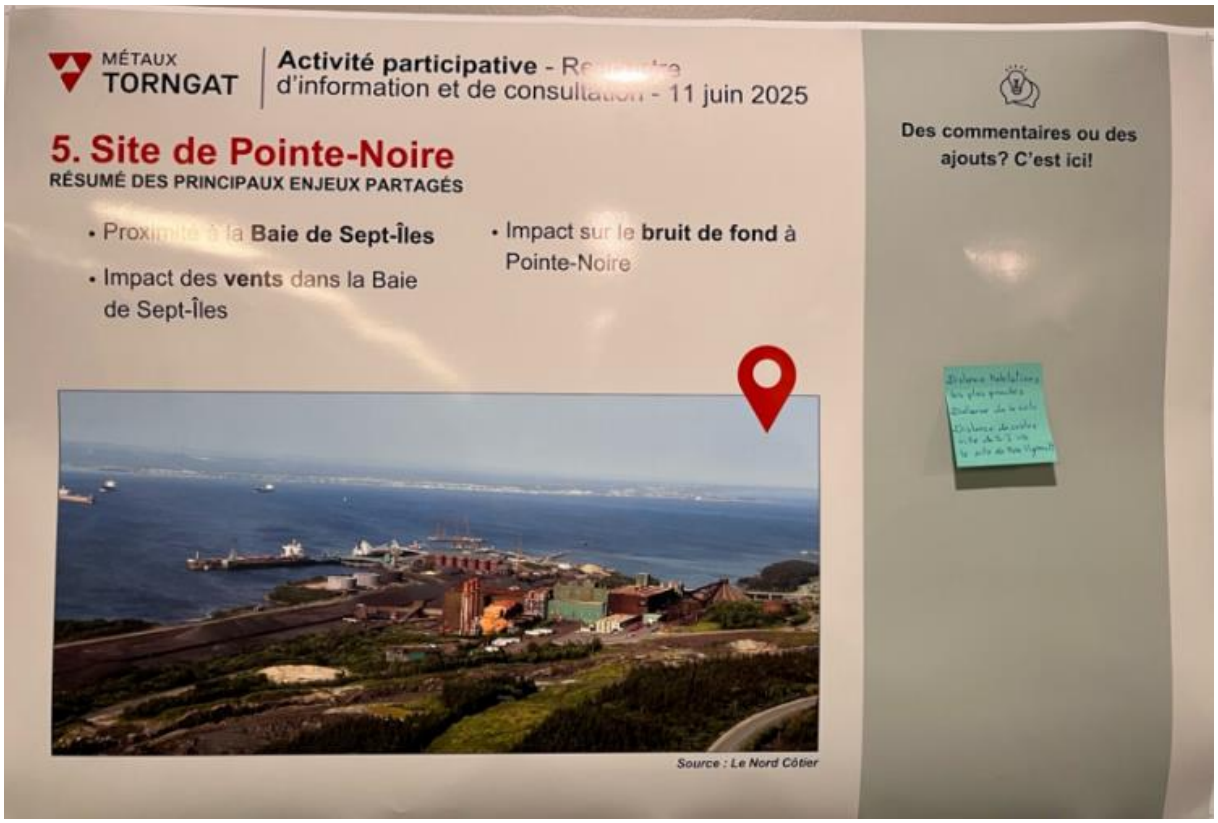

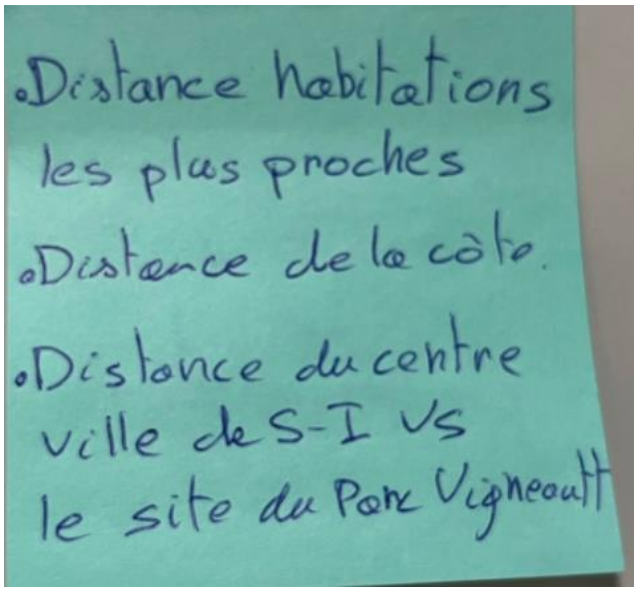

Soirée

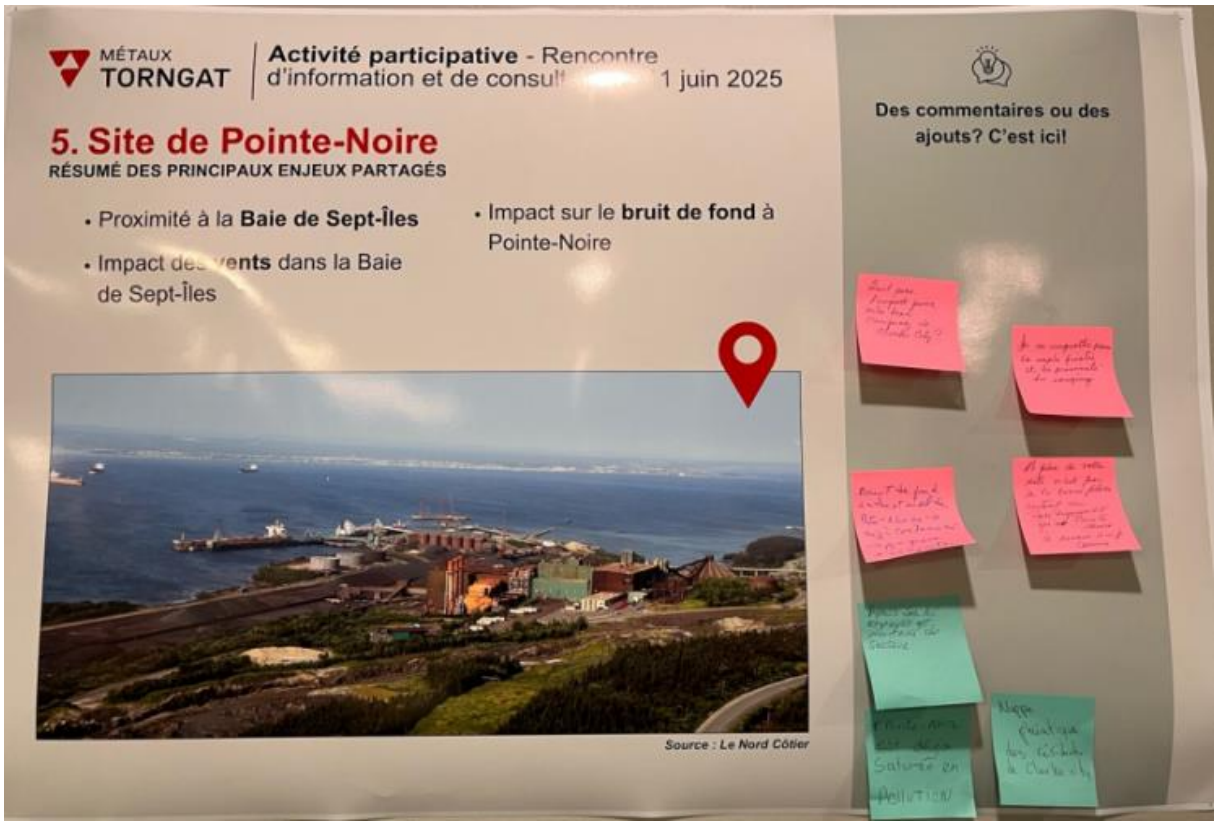
MÉTAUX TORNGAT
Activité participative - Rencontre d'information et de consul
1 juin 2025
5. Site de Pointe-Noire
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ENJEUX PARTAGÉS
• Proximité à la Baie de Sept-Îles
• Impact des vents dans la Baie de Sept-Îles
• Impact sur le bruit de fond à Pointe-Noire
Source : Le Nord Côtier
Des commentaires ou des ajouts? C'est ici!

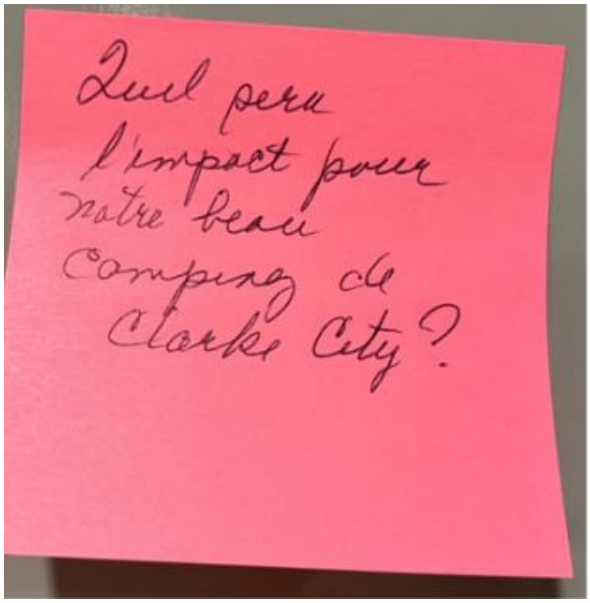
Quel peut l'impact pour notre beau Camping de Clarke City?

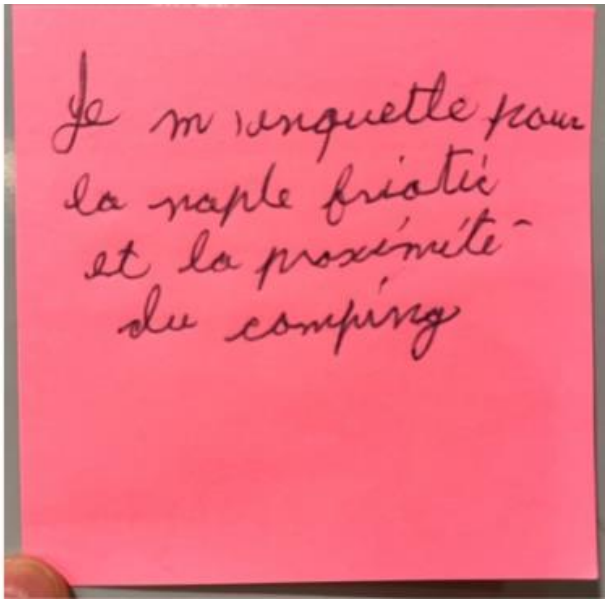
Je m'inquiette pour la naple friable et la proximité du camping

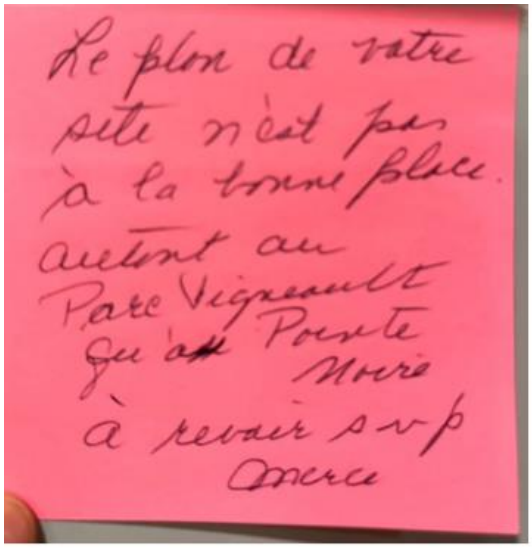
Le plan de votre site n'est pas à la bonne place.
autant au Parc Vigneault qu'à Pointe Noire
à revoir svp
Amerce

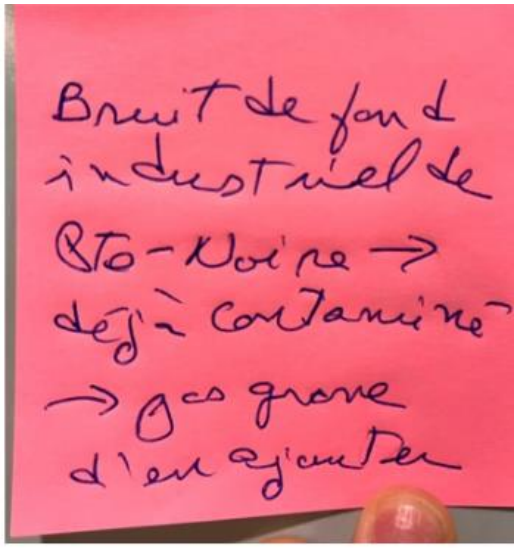
Bruit de fond industriel de Pto-Noire →
déjà contaminé
→ pas grave d'en ajouter

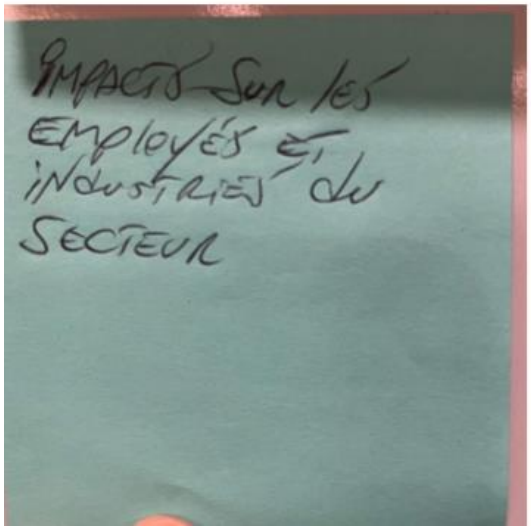
IMPACTS SUR LES EMPLOYÉS ET INDUSTRIES DU SECTEUR

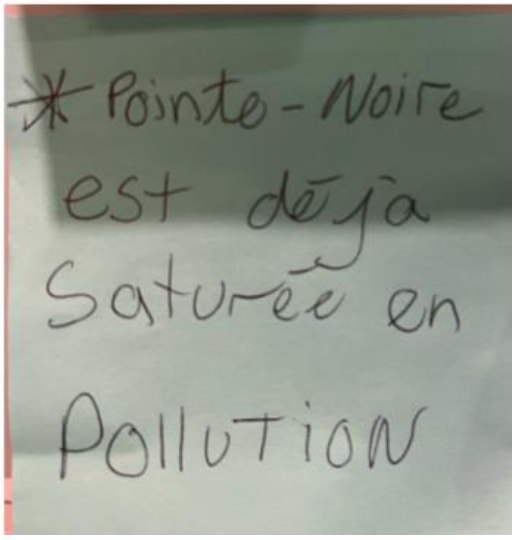
* Pointe-Noire est déja Saturée en Pollution

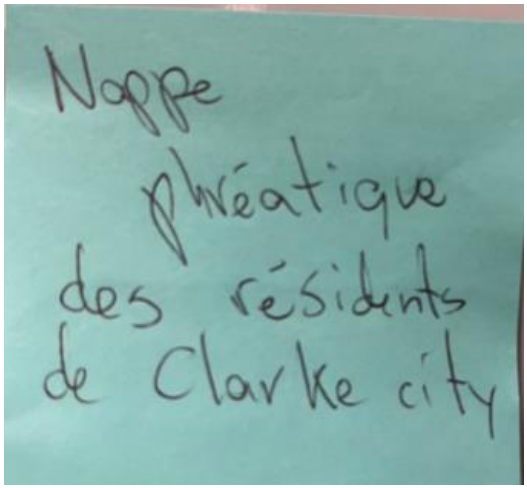
Nappe phréatique des résidents de Clarke city

6. SITE DU PARC VIGNEAULT

Après-midi

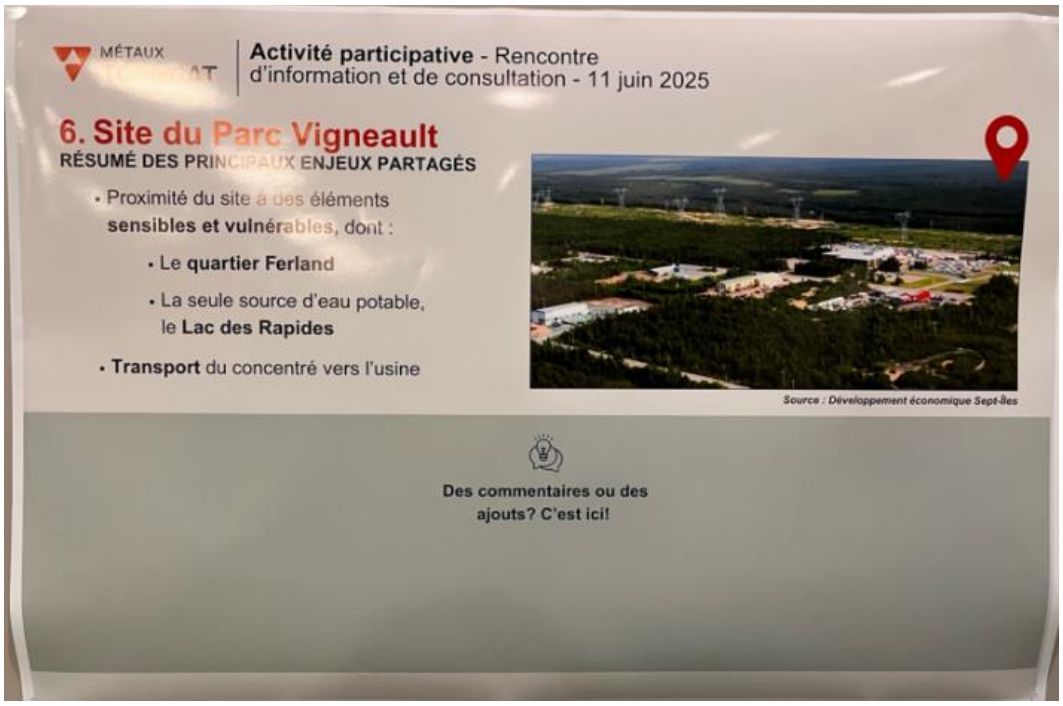

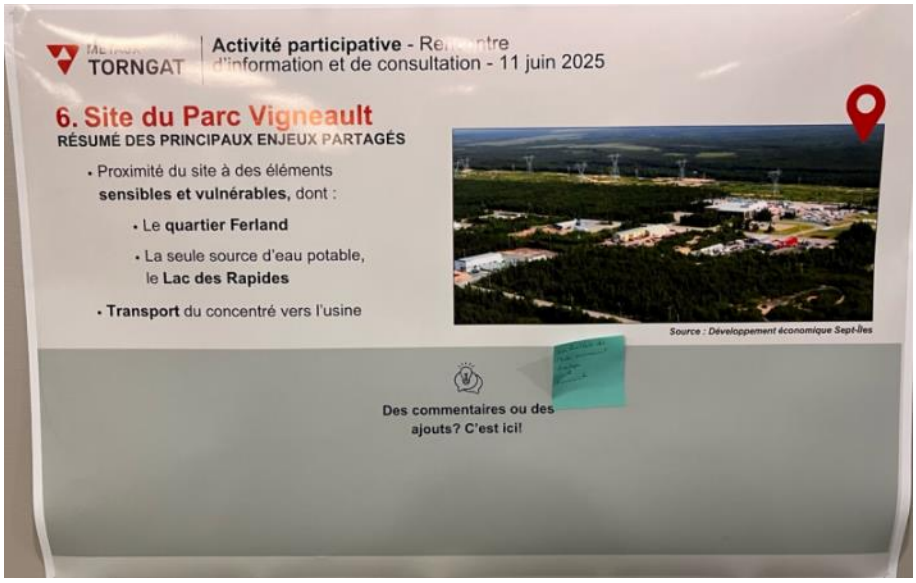

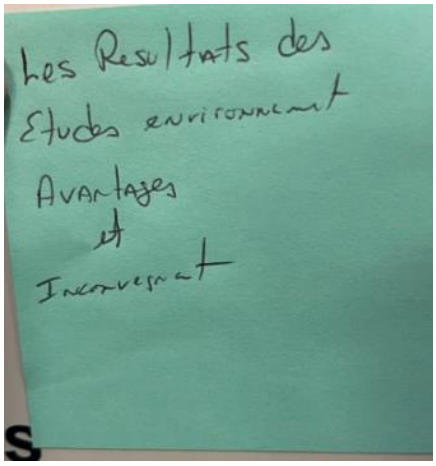

7. USINE DE SÉPARATION : DEUX SITES ÉVALUÉS

Soirée

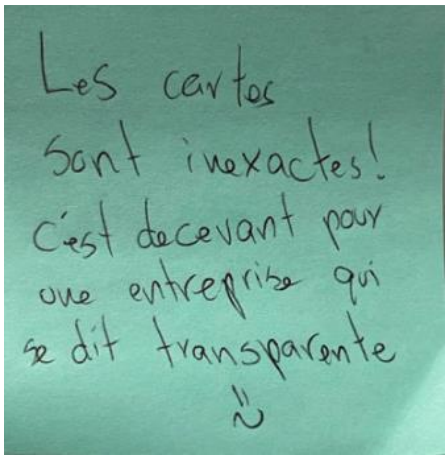

**Aucun commentaire n'a été mis sur l'affiche de l'après-midi